Suite au "congédiement" de Mlle Jacques

De nouveaux remous au Cegep

(autres nouvelles page A 14)

Aujourd'hui, ne cherchez pas les étudiants et les professeurs du campus maskoutain du CEGEP régional Bourgchemin. Ils sont partis aux pommes.

Pourtant, si la chose peut sembler amusante, la réalité l'est beaucoup moins puisque depuis quelques jours, un nouveau conflit a vu le jour au sein de cette institution et cette décision de se porter au secours des pomiculteurs de la région n'est en fait qu'une facette de l'action entreprise par les étudiants et les professeurs dans la lutte qui les opposent à l'administration.

Déjà, la semaine dernière, il y avait eu débrayage jeudi et vendredi pour protester contre ce qu'élèves et professeurs appellent "le congédiement" d'une animatrice, Mlle Madeleine Jacques ce qui, pour l'administration du campus, n'est que le non-renouvellement d'un contrat.

Puisqu'il y a manque de main-d'oeuvre, les étudiants ont décidé de se porter volontaires et de constituer du même coup un fonds "Madeleine Jacques". Le soir, à 7 h. 30, à la Salle des Chevaliers de Colomb, étudiants et professeurs ont prévu une rencontre avec les parents intéressés en vue de leur fournir toutes les informations pertinentes.

Les parties en présence ont émis plusieurs communiqués que l'on retrouvera dans une autre section du journal mais il semble d'ores et déjà que le conflit qui vient de voir le jour au CEGEP diffère à plusieurs points de vue de ce qui a pu survenir dans le passé.

Il n'est pas question semble-t-il, d'affrontement entre les parties, mais bien d'actions parallèles dont l'aboutissement pourrait être la cogestion décisionnelle à plusieurs niveaux du CEGEP.

En effet, le problème qui sous-tend le renvoi ou le congédiement de Mlle Jacques tourne autour de cette question alors que l'administration, fidèle à la loi qui régit les CEGEPS, est prête à toute forme de cogestion consultative mais s'oppose aux requêtes des contestataires puisqu'elle estime, en dernière analyse, qu'en plus d'éliminer toute notion de responsabilité individuelle, la collégialité comme prônée par ces derniers équivaut à une négation de l'autorité.

Le directeur du campus, M. Comtois, aurait donné le commentaire suivant :

"Quand tous planifient, tous coordonnent, tous animent et agissent, personne ne se sent responsable et il devient impossible d'assurer une gestion saine".

Cette lutte pour le pouvoir qu'on retrouve au coeur de tous les conflits survenus dans les CEGEP au cours des dernières années, est manifesté dans le mouvement de contestation qui a éclaté la semaine dernière à Saint-Hyacinthe.

En juin 1972, le directeur des services aux étudiants démissionne. D'un commun accord les sept autres membres de ce service (psychologues, animateurs, secrétaires...) ont décidé de fonctionner en collégialité ou "en atelier", selon leur expression.

Les décisions prises en atelier auraient été finales et non sujettes à l'approbation du directeur du service. La direction n'accepte pas ce mode de procédure et n'accorde à l'atelier qu'un pouvoir consultatif.

Devant la réticence des membres de l'équipe, la direction congédie Mlle Madeleine Jacques, qui n'a pas encore sa permanence et dont le contrat arrivait à échéance en janvier 1973.

M. Comtois soutient qu'il ne s'agit pas d'un congédiement mais d'un non rengagement avec "demande de départ immédiat" après lui avoir payé son salaire jusqu'en janvier 1973.

Etudiants et professeurs considèrent que Mlle Jacques fait toujours partie du personnel et ils comptent lui fournir un bureau à même les locaux mis à la disposition de leurs associations.

Les six autres membres de l'équipe des services aux étudiants ont reçu une lettre leur demandant de signifier, par écrit et avant 9 heures ce matin, leur intention de se conformer à l'autorité du directeur du département, M. Rathé.

La direction n'avait encore reçu aucune réponse, hier soir, des six collègues de Mlle Jacques.

M. Comtois considère qu'on est aux prises avec un problème de participation et de négociation. On tente en effet, selon lui, d'obtenir par la voie de la contestation ce que l'on n'a pas pu obtenir par les négociations, qui se termineront probablement par l'imposition d'un décret gouvernemental.

(B. Saint-Pierre)

Ils étaient venus nombreux au Centre culturel, la semaines dernière, puisque le débrayage complet leur interdisait l'accès des locaux du CEGEP.

HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

119e ANNEE - NO 24 - MERCREDI 11 OCTOBRE 1972 - 5 CAHIERS - 68 PAGES

20¢

Réal Caouette à S.-Hyacinthe

M. Réal Caouette, chef du Crédit social du Canada, sera à Saint-Hyacinthe, le mercredi 5 octobre.

Il sera accueilli par le M. Yvon Descôteaux, candidat du parti dans le comté de Saint-Hyacinthe, ainsi que par les partisans de la région.

M. Caouette sera reçu par les autorités civiles et religieuses du comté.

Le chef créditiste arrivera à Saint-Hyacinthe, à 14 heures et il prendra la parole à la Salle des Chevaliers de Colomb, rue du Palais.

Agrandissement de la Villa des Frênes pour très bientôt

D'importants travaux seront entrepris sous peu en vue d'agrandir la Villa des Frênes, de Saint-Hyacinthe, en dotant cette institution de logements d'une ou deux pièces pouvant accueillir une trentaine de nouveaux pensionnaires.

L'ensemble des travaux représente un investissement de l'ordre de $300,000 et Mme Antonio Perrault, présidente de la Villa des Frênes, a souligné que le chantier sera ouvert dès que la lettre en provenance de la Société d'Habitation du Québec et confirmant par écrit l'autorisation communiquée aux responsables via un appel téléphonique, serait entre les mains du comité.

Depuis deux ans, de nombreuses demandes ont été adressées aux responsables gouvernementaux, mais pour toutes sortes de raisons, et un changement de politique du ministère des Affaires sociales y est pour quelque chose, une décision tardait à venir.

Il faut dire que selon les nouvelles exigences du ministère, l'agrandissement se fera tout en respectant le style de l'institution maskoutaine, mais que les nouveaux mini-logements seront tous dotés de sorties vers l'extérieur ; aussi les services nécessaires seront assurés par le personnel de la Villa.

C'est donc dire que la communauté du Centre d'accueil qui est maintenant de 80 personnes recevra en son sein une trentaine de nouveaux "locataires" dans quelques mois.

minuto

TIRAGE VENDREDI 6 OCTOBRE

14930
21 gagnants de $5,000.

4930
168 gagnants de $500.

930
1701 gagnants de $100.

Chute du 11e étage

L'hôpital Honoré-Mercier est le théâtre d'un accident lourd de conséquences

Un accident tragique est survenu à l'hôpital Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe, jeudi dernier 4 octobre, lorsqu'une malade de la section psychiatrique a réussi à briser une vitre du 11e étage pour aller s'écraser sept étages plus bas en trouvant une fin atroce.

Il a été impossible d'obtenir des détails précis autour de cette tragédie à l'exception du fait que la malade aurait utilisé un tabouret pour briser la vitre.

Du côté de l'hôpital, un porte-parole n'a pas voulu faire de déclaration, préférant attendre que l'enquête en cours soit complétée.

Côté Sûreté municipale, il a été répondu à notre journaliste que le cas se trouvait entre les mains du directeur Frenière et, comme il a été impossible de le rejoindre, aucun détail n'a pu être obtenu.

Il est à noter cependant que la tragédie qui vient de se dérouler à l'hôpital doit retenir l'attention non pas par suite d'un désir de s'immiscer dans la vie privée de certaines personnes mais plutôt parce qu'il y va de l'intérêt commun.

En effet, comment se fait-il qu'une personne malade ait été en mesure de briser les fameuses vitres *incassables* du 11e étage de l'hôpital Honoré-Mercier ? Est-ce à dire que la sécurité que tous affirmaient avoir trouvé pour les malades de cette section hospitalière n'est qu'illusoire ?

Voilà un accident certes, mais un accident qui ne restera pas sans lendemain puisque la population a le droit de savoir si, oui ou non, les malades de l'hôpital reçoivent toute la protection que peut parfois nécessiter leur état.

Elle a aussi droit de connaître les mesures qui seront prises pour que de telles tragédies ne se renouvellent pas.

Et si certains espèrent noyer le tout dans une hypothétique enquête à venir, ils seront déçus car tout sera mis en ouvre pour que la lumière soit faite.

Kidnapping ou comédie?

Pour un groupe de personnes du Grand-Rang de La Présentation, la surprise fut grande, jeudi dernier 5 octobre, lorsque, répondant à des appels de détresse en provenance d'un boisé, ils découvrirent un homme menotté à un arbre.

Le tout débuta vers la fin de l'après-midi lorsqu'une jeune femme et trois fillettes entreprirent de faire la cueillette de feuilles d'arbres pour un travail scolaire de l'une de ces dernières.

A quelques arpents de la route, non loin de la transcanadienne, leur surprise fut grande lorsqu'ils entendirent quelqu'un appeler à l'aide.

Effrayées, elles rebroussèrent chemin et signalèrent le fait à un résident qui, croyant avoir affaire à un bûcheron requérant un coup de main, se rendit sur place et eut la surprise de sa vie en découvrant M. Jacques Pelletier, agent officiel de Mme Martha Adams, candidate indépendante aux élections fédérales, proprement attaché à un arbre avec des menottes.

Aussitôt, la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, aurait été appelée sur les lieux et il aurait fallu couper à la cisaille la chaîne reliant les bracelets.

Selon certains témoignages recueillis non loin du lieu de l'incident, M. Pelletier soutiendrait qu'il a été victime d'un kidnapping et que ses ravisseurs, dont il n'a pu voir la physionomie, l'auraient abandonné dans ce boisé jeudi matin après l'avoir enlevé de son domicile.

Une enquête est en cours, menée par la Sûreté de Ville de Laval et il a été impossible d'obtenir plus de détails, les policiers préférant ne rien dévoiler pour ne pas nuire à leurs recherches.

Il est donc impossible de savoir à l'heure présente s'il s'agit vraiment d'un attentat ou d'une quelconque manoeuvre politique, tout restant possible, et il faudra attendre les résultats de l'enquête pour savoir à quoi s'en tenir.

sommaire

Annonces classées / B-12 à B-15
Editorial / A-4
Finance / A-8 et A-9
Cinéma / B-10 à B-11
Féminin / B-1 à B-6
La Pensée de Bagot / C-1 à C-3
Spectacles / B-10 à B-11
Mot caché / C-4
Sports / D-1 à D-10
Décès / B-4
Recettes / B-3

Insolence d'une caméra?

Au cours d'un sondage qui s'effectue présentement, il ressort d'une façon vraiment évidente que les Maskoutains et peut-être aussi les Québécois manifestent quand ce n'est pas une indifférence déconcertante, une indécision vis-à-vis la politique fédérale. Deux candidats sont en avance sur les trois autres, et les gens n''osent encore se prononcer; il n'est pas question ici des organisateurs quoique là, il y a aussi des indécis : n'y a-t-il pas changement de couleur chez l'un des candidats ?

* * *

Les deux partis à tenir la tête d'affiche se font une lutte assez amusante : deux candidats et deux styles différents. On pourra dire que ces hommes politiques luttent à armes armes égales, qu'ils sont descendus dans la rue tous les deux pour aller au-devant du peuple et de leurs besoins. Mais, le style convient plus à l'un qu'à l'autre. Il est vrai cependant que la mode pour les campagnes électorales (et il y a effectivement mode dans ce domaine aussi) penche du côté des rencontres individuelles faites au hasard de la rue.

* * *

Y a-t-il lieu de rapprocher ce nouveau genre de fair de la politique, au métier noble et digne des "quêteux" qui allaient de porte en porte quémander leur pitance ? Avant de bondir ou de crier haro, qu'on examine de plus près l'attitude qu'emploient ces hommes politiques d'aujourd'hui. Le temps des orateurs est périmé; accueillons celui des "quêteux de la politique", n'en déplaise aux organisateurs et aux candidats eux-mêmes qui doivent épouser cette nouvelle forme de combat.

* * *

Qui sera le député de Saint-Hyacinthe ? Cinq sont en lice dont deux indépendants. Aucun d'eux ne craint la défaite, même pas le dernier venu, M. Arthur Vachon. Ce dernier entendait se présenter, du moins la semaine dernière, comme communiste. Son bulletin de présentation indique cependant qu'il se présente comme indépendant, comme Martha Adams. La raison en est qu'il n'y a aucun parti reconnu par le Fédéral qui porte le nom de communiste et qu'il ne peut y avoir par conséquent un candidat qui désire le représenter. Il n'en reste pas moins que le candidat en question aurait reçu un appui financier d'une organisation communisie et que, par conséquent, même si M. Vachon ne s'identifie pas officiellement comme communiste, il se pourrait que cette cause ne lui soit pas si étrangère....

* * *

Le candidat Claude Wagner ne cesse d'aller rejoindre le peuple où il est et n'entend pas ignorer les moyens de communication mis à la disposition de tous. C'est ainsi qu'il participerait à l'émission de Frenchie Jarraud, jeudi matin, au poste CKVL.

* * *

Certaines personnes d'un comité central ont des idées arrêtées sur l'opinion politique des journalistes de la ville. Aussi se permettent-elles des petites pointes humoristiques quelque peu déplacées. Croient-elles encore au viel adage qui disait : "qui n'est pas pour nous est contre nous" ?

* * *

Quant à Martha Adams, elle a été vue la semaine dernière en charmante compagnie, près du Marché Centre; on peut dire que sa visite à St-Hyacinthe a été très remarquée ! La mésanventure de son agent officiel a suscité des remous dans plusieurs milieux.

* * *

Le Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe que d'aucuns s'amusent à appeler "l'éléphant blanc maskoutain" bat de nouveaux records, d'année en année. Les inscriptions ne cessent de s'ajouter à une liste déjà fort longue; qu'est-ce à dire alors de l'argent qui lui aussi suit la même direction ? Les autorités devraient veiller davantage sur cette petite "poule aux oeufs d'or".

* * *

Il en est de même pour le stade municipal de Saint-Hyacinthe. L'horaire est chargée. Il en faudrait presqu'un autre à côté pour répondre aux bsoins de l'heure.... Nous n'avons pas dit dans une autre ville, mais bien juste à côté ! Parlant de stade, celui de La Providence ne fait plus grand bruit. Peut-être que la campagne électorale retient trop les instigateurs du projet et que la réalisation de ce service reprendra son cours après le jour des élections. Qui sait ?

Les actions indispensables pour combattre un incendie

Le capitaine Alfred Paradis, responsable du Service des Incendies de S.-Hyacinthe, tient à communiquer à la population des conseils de sécurité à l'occasion de la Semaine de Prévention des Incendies qui se tient présentement.

METHODES D'EXTINCTION DES INCENDIES

Le but de ce texte est de faire connaître les principes de la combustion et l'application intelligente des méthodes d'extinction des incendies.

Par extinction des foyers d'incendie, on entend l'extinction des feux avant qu'ils ne se propagent. Ceci ne doit pas concerner seulement les pompiers, mais également les occupants du bâtiments et surtout ceux qui ont des extincteurs manuels pour assurer leur propre protection. Un conseil très important : appeler toujours les pompiers, même avant de tenter l'extinction par vos propres moyens.

PRINCIPE DE L'EXTINCTION DU FEU

D'abord, voyons ce qu'est exactement le feu. On pourra ensuite se rendre compte comme il est facile de l'éteindre lorsqu'il est peu étendu. Le feu met en cause trois facteurs.

A. — Une matière combustible :

B. — De l'oxygène ;

C. — De la chaleur.

La matière combustible se rencontre à l'état gazeux, liquide ainsi que solide. L'oxygène forme la partie respirable de l'air. Ce gaz, l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique.

La chaleur provient de l'une des causes suivantes: le feu, la friction, l'électricité ou une réaction chimique.

Il est également établi que, du moment qu'une matière combustible devient gazeuse et se mélange à l'air, elle peut s'enflammer sous l'influence de la chaleur, ou en langage courant elle peut prendre feu.

ACTIONS INDISPENSABLES POUR ETEINDRE LE FEU

Afin d'éteindre un feu, il faut supprimer un des facteurs précités, ce qui s'accomplit comme suit :

Supprimer la chaleur ;

Supprimer l'oxygène, par étouffement ;

Supprimer le combustible par enlèvement.

Ainsi, pour refroidir le feu, il faut l'envelopper d'une substance qui absorbe la chaleur et produire jusqu'à ce que la matière en combustion soit refroidie en-dessous de la température d'inflammation, alors que le feu s'éteint. L'eau est la substance la plus employée à cette fin. Elle est incombustible et absorbe beaucoup de chaleur.

Pour étouffer le feu, il faut l'envelopper d'une substance qui exclue l'air frais ou l'air contenant de l'oxygène. On y arrive en y recouvrant le feu d'une couverture de matière non inflammable, par exemple une couverture de laine, de sable, de mousse, etc., ou en l'enveloppant d'un gaz non inflammable qui repousse l'air, par exemple l'anhydride carbonique, le tétrachlorure de carbone, etc. Du moment que l'air est exclu, le feu s'éteint.

Pour enlever le combustible, il faut éloigner de la chaleur la matière en combustion. C'est ce qu'il y a de plus difficile à faire, c'est pourquoi on utilisera surtout les deux premiers moyens d'abord.

CLASSES DU FEU

Au début d'un feu, il suffit d'appliquer l'agent extincteur à la matière en combustion, par exemple, au moyen d'un extincteur manuel de secours. On pourra déterminer le genre d'extincteur à employer en se basant sur la classification des incendies d'après les assureurs contre l'incendie, soit :

Classe A. — Combustibles ordinaires, bois, papier, tissus :

Classe B. — Matières grasses, liquides inflammables :

Classe C. — Matériel électrique :

Classe D. — Les feux de métaux. Cette classe comprend les feux dans certains métaux combustibles tels que le magnésium, le potassium, l'alluminium en poudre, le zinc, le sodium, le titane, le zirconium et autres qui nécessitent des agents extincteurs spéciaux.

Ceci est un message de votre service de prévention des incendies de St-Hyacinthe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le capitaine Alfred Paradis, responsable de la prévention, à 773-2575 ou en écrivant au 925 de la rue De Boucherville, à S.-Hyacinthe.

Les balles de pailles des archers du Centre culturel sont en feu

Durant la Semaine de Prévention

Les deux photos représentent avec justesse le petit incendie qui s'est déclaré à l'arrière du Centre culturel dans les balles de pailles utilisées par les archers à l'occasion de leur pratique régulière.

Les pompiers de Saint-Hyacinthe furent appelés sur les lieux afin de maîtriser comme il se doit l'incendie d'origine mystérieuse.

Pendant que les pompiers étaient à la tâche, de jeunes gens et de jeunes enfants regardaient attentivement le travail qu'effctuait les sapeurs.

La Smaine de Prévention des Incendie h'a donc pas passé inaperçu dans le coeur de ceux qui aiment manifester leur enthousiasme face aux petits inconvénients et incidents quotidiens.

Si l'on regarde bien la photo des jeunes, quelques-uns semblaient y trouver un plaisir effronté qui se manifestait de façon peu logique quand on jette un oeil sur la photo où l'on voit les pompiers au travail.

Quelques-uns étaient peut-être en quête de démonstrations durant cette semaine-là ?

Photos Bernard S.-Pierre

Selon le Bureau de la Statistique

Les cultures seront bonnes pour la région maskoutaine

La section agricole du Bureau de la statistique du Québec, publie aujourd'hui le dernier d'une série de cinq rapports télégraphiques traitant de l'état des cultures.

Les données sur la région de Saint-Hyacinthe, ainsi que les autres régions du Québec, sont fournies par la direction générale des Bureaux et des Laboratoires régionaux, en collaboration avec le Service de l'Enseignement et de la Recherche du ministère provincial de l'Agriculture.

Aperçu général

Au cours des trois dernières semaines, la température s'est maintenue à peu près normale.

Les précipitations, dans la plupart des régions, ont été moins fréquentes permettant aux agriculteurs de progresser dans leurs travaux de récoltes.

Toutefois, en maints endroits, l'humidité du sol demeure à un niveau élevé. La première coupe de foin a été terminée, avec beaucoup de retard, dans la majeure partie de la province.

En général, le rendement fut inférieur et la qualité réduite par suite de mauvaises conditions de séchage. L'engrangement d'une deuxième coupe de légumineuses se poursuit et, à la faveur de meilleures conditions climatiques, la qualité du foin est bonne.

Sauf en de rares endroits, les pâturages et les regains de prairies sont en bonne condition.

La production laitière qui laissait à désirer dans quelques régions s'est améliorée par suite de l'assèchement du sol.

La moisson a débuté avec retard et les rendements en grains varient de faibles à bons, selon les régions. En plusieurs endroits, on observe que le grain est léger.

L'ensilage du maïs est en cours et les rendements sont variables selon que les sols sont plus ou moins bien drainés.

Quant au maïs-grain, on prévoit des rendements beaucoup inférieur à la normale, particulièrement dans les régions de Saint-Hyacinthe et de Châteauguay où de grandes superficies seront récoltées comme maïs fourrager.

La récolte de pommes de terre sera également de qualité et de volume très réduits. En plusieurs endroits, on a brûlé prématurément les fanes afin de contrôler et de prévenir le mildiou, mais les pertes demeurent élevées.

Le cassage du tabac est presque terminé; la récolte est sensiblement inférieure à la normale et la qualité laisse à désirer.

La récolte de légumes est de qualité et de volume bien inférieurs à la moyenne, par suite de l'excès de pluie et du manque d'isolation.

A Saint-Hyacinthe

A la faveur d'une température normale et d'un degré d'humidité du sol adéquat, les travaux de récoltes ont progressé plus rapidement au cours des dernières semaines.

Une deuxième coupe de foin est très avancée et le rendement est moyen.

La coupe des céréales est à 75 pour cent faite; la récolte est au-dessous de la moyenne et le grain de très mauvaise qualité.

Le maïs-grain, tôt ensemencé, reprend un peu du temps perdu et les grains commencent à "denter"; toutefois, les pertes demeurent élevées.

De grandes étendues destinées au maïs-grain seront récoltées comme maïs fourrager.

Les luzernières ensemencées au début d'août ont belle apparence.

Les pâturages sont en bon état et la production laitière est revenue à la normale, pour cette période de l'année.

Les vergers donnent une bonne récolte.

Les labours sont commencés.

Les Anciens du Séminaire nomment leur Conseil

C'est sous la présidence de Mgr Denis Robitaille, que les Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe, ont tenu lundi, leur amicale annuelle.

Plus de 700 anciens se sont retrouvés et ont procédé aux élections des membres du conseil.

Ainsi le Conseil de l'Association des Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année 1972-73, se compose comme suit :

Président : Dr Gérard Barnabé, pédiâtre à Saint-Hyacinthe.

Vice [illegible]s : Dr Jean Chagnon, pédiâtre à Montréal; Dr Jean-Claude Bergeron, radiologiste, Saint-Hilaire.

Directeurs conseillers : chanoine Léo Sansoucy, supérieur du Séminaire; l'abbé Raymond Pelletier, procureur du Séminaire; M. Firmin Bernard, président du CEGEP de Saint-Jean; Me Jacques Sylvestre, avocat à S.-Hyacinthe; l'abbé Gillse Archambault, président de l'Office des Communications sociales du diocèse de Saint-Hyacinthe; Dr Alain Messier, médecin à Bedford, P.Q.; M. Gérard Brunelle, des Services pédagogiques de CADRE, Beloeil; Me Claude-R. Girard, notaire à Saint-Hyacinthe; l'abbé Jean-Paul Desparts, curé à Bedford, P.Q.; Me Jean Marquis, avocat à Granbp; l'abbé Normand Desmarais, directeur de l'Apostolat laïc du diocèse de S.-Hyacinthe; le Dr Maurice Campbell, médecin au Cap-de-la-Madeleine; M. René Verrier, comptable agréé, Drummondville; l'abbé Gabriel Goulet, directeur de la Pastorale au Séminaire.

Secrétaires trésoriers : l'abbé Yvan Montpetit, professeur au Séminaire; M. Léo Saint-Laurent, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

A compter du 1er novembre

Stationnement dans la rue interdit durant les nuits

Le retour de l'automne nous fait penser que l'hiver approche. Aussi le Service de Police municipale désire informer le public du règlement municipal numéro 777.

"Il est interdit de stationner dans les rues de la ville entre une heure et cinq heures du matin, du 1er novembre au 30 avril."

Par la présente, le directeur de Police Marcel-M. Frenière, informe le public que le règlement ci-haut mentionné sera appliqué intégralement à partir du 1er novembre 1972 et que ceux qui seront pris en défaut recevront un billet de contravention.

Les constables ont commencé et continueront durant tout le mois d'octobre, à poser des avis dans les pare-brise des automobiles qu'ils trouveront stationnées dans les rues de la ville la nuit. Sur cet avis, il est fait mention du règlement, et de ce fait un avertissement est donné aux automobilistes concernés qu'à partir du 1er novembre prochain, le règlement 777 sera mis en vigueur.

Aussi je demande aux automobilistes une coopération complète à ce sujet, et pour ce faire ils doivent commencer dès maintenant à rechercher un endroit où ils pourront stationner leurs automobiles la nuit, à partir du 1er novembre s'ils ne veulent pas avoir la désagréable surprise de recevoir un billet de contravention.

PRIX COUTANT
jusqu'à $150. meilleur marché
que n'importe où ailleurs avec garantie de 5 ans.
chez
LALIBERTÉ
CHOIX DE
EASY
BEATTY
McCLARY
MOFFAT
INGLIS
MAYTAG
LAVEUSES
SECHEUSES
CUISINIERES
CONGELATEURS
REFRIGERATEURS
MINI-LAVEUSES
EXPERT EN REPARATION
MODELE 1972
890, rue des Cascades — Tél. 774-6177

La jeune Pierrette Philippon écrasée à mort par un camion

Une jeune Maskoutaine de 11 ans, Pierrette Philippon, a connu une mort atroce vendredi dernier 6 octobre, lorsque un lourd camion de transport qui effectuait une manoeuvre à l'angle des rues Dessaulles et Ste-Marie, est venu la heurter sur le trottoir où elle se trouvait en compagnie d'une petite amie pour ensuite l'écraser à mort.

La tragédie est survenue vers 12 h. 16 et la petite victime serait décédée sur le coup.

La jeune Philippon profitait d'une journée de congé, en compagnie d'une petite amie, Linda Leblanc, pour recueillir quelques fonds pour l'enfance infirme.

Selon certains témoignages, le camion qui, de la rue Dessaulles, voulait effectuer un virage sur la rue Ste-Marie, aurait happé la fillette sur le trottoir et ce ne serait que grâce à l'intervention rapide d'une personne dont l'identité n'a pu être établie que la jeune Leblanc s'en est tirée indemne.

En effet, cette dernière aurait affirmé que quelqu'un l'a tirée vers l'arrière au dernier instant alors que déjà sa petite compagne roulait sous les roues du lourd véhicule.

Outre ses parents, M. et Mme Aristide Philippon (Antoinette (Paquette), de S.-Hyacinthe, elle laisse un frère et deux soeurs.

(Photo Bernard S.-Pierre)

Nouvel exécutif des Producteurs

M. Ludovic Pelletier a été nommé président de l'U.P.A., Union des Producteurs Agricoles, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'U.P.A., à l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe. Dans l'ordre, MM. Réal Fredette, vice-président; et Ludovic Pelletier, président.

Parents et commissaires tiennent des réunions

Le début de classes, la formation de comités, les problèmes urgents à régler tout cela oblige tant les parents que les commissaires à se réunir chacun de leur côté ou ensemble pour essayer de trouver des solutions et des réponses aux besoins de l'heure.

C'est ainsi que les parents sont convoqués à des assemblées. Les voici :

A la Polyvalente

La direction de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme vous invite à une assemblée générale qui aura lieu à l'auditorium de l'Institut de Technologie agricole, au 3230, de la rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, le mercredi 11 octobre à 20 heures.

Le but de la rencontre est la formation du Comité d'école tel que demandé par la Loi 27.

Ordre du Jour

1—Présentation de l'équipe de direction et des chefs de groupe.
2—Information sur "Mission 27".
3—Nomination du Président d'élection.
4—Elections des membres du Comité d'école.
5—Entrée en fonction du Comité élu.

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir à la Polyvalente même, nous serons heureux de vous saluer lors de ce premier contact le 11 octobre, et nous comptons sur votre présence.

A l'école Fadette

La direction de l'Ecole secondaire Fadette vous convoque à une assemblée générale de parents qui aura lieu le jeudi, 12 octobre, à 7 h. 30 au local de réunion de l'école.

A cette occasion, nous procéderons à l'élection du comité d'école tel que stipulé dans la Loi 27. Nous vous rappelons que la première fonction du Comité d'école est d'informer les parents sur les objectifs que poursuit l'école et sur les moyens qu'elle se donne pour les atteindre. La deuxième fonction centre les préoccupations du Comité d'école sur l'élève et sur la recherche de moyens et d'activités susceptibles de rendre l'école plus intéressante, plus accueillante et plus humaine. Enfin, le Comité d'école fait à la direction de l'école, toute recommandation propre à assurer le meilleur fonctionnement de l'école.

Précisons que le Comité d'école est un organisme de collaboration et deconsultation auprès de la Direction de l'école et que par l'utilisation de leur pouvoir de recommandation, le Comité a la possibilité d'infléchir la décision dans le sens de leurs préoccupations.

Nous comptons sur la présence active de tous les parents lors de cette réunion.

Et les commissaires

Tous les contribuables du territoire de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska sont invités à une assemblée régulière du Conseil des Commissaires, qui se tiendra le mercredi 11 octobre à 8 h. 30 p.m.

Cette assemblée aura lieu à la Cafétéria de l'école secondaire Fadette, 2250, de la rue Mailhot, à Saint-Hyacinthe. Voici un aperçu des principaux sujets que les commissaires seront appelés à étudier :

1—**Allocations de frais de déplacement :**
a) des membres des services administratifs;
b) des commissaires.
2—Compte-rendu concernant l'ouverture de l'école polyvalente Hyacinthe-Delorme.
3—Politique de la Commission Scolaire relative à l'application du Règlement Numéro 7.
4—**Etude et acceptation des règlements :**
a) Règlement Numéro 1 : régissant les règles du Comité Exécutif.
b) Règlement Numéro 2 : délégation du Conseil des Commissaires au Comité Exécutif.
c) Règlement Numéro 3 : délégation du Conseil des Commissaires au Directeur Général.
d) Règlement Numéro 4 : délégation du directeur général au secrétaire général et au directeur des services financiers.

Dimanche

Rallye automobile annuel des Francs

Le rallye automobile annuel du Club des Francs se déroulera le dimanche 15 octobre, beau temps, mauvais temps.

Depuis déjà un mois que le comité pour le plan du parcours travaille fort à la tâche et toutes les heures dépensées prouvent que ce rallye remportera le plus grand succès.

Cette année, trois autos patrouilles seront présentes au rallye pour épier le travail des participants.

Pour s'inscrire, il faut s'adresser au comité du rallye par l'intermédiaire de Benoit Falcon d'ici demain, jeudi 12 octobre.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.n

Les producteurs agricoles élisent leur conseil d'administration

Malgré la belle température et l'urgence des travaux sur la ferme, c'est par une assistance nombreuse que les agriculteurs ont répondu à l'invitation des dirigeants pour assister à l'assemblée générale de la Fédération de l'Union des Producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe (UPA) et procéder à l'élection du nouveau conseil d'administration.

C'est M. Ludovic Pelletier, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, qui a été élu au poste de président; il succède à M. Clément Létourneau, de Saint-Césaire.

La rencontre eut lieu le mardi 3 octobre, à l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Le Congrès était sous la présidence de M. Létourneau, ex-président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe et 2e vice-président général de l'UPA provincial. Les congressistes avaient aussi la joie d'accueillir parmi eux M. Paul Couture, 1er vice-président général de l'UPA provincial.

Le souci de bâtir un syndicalisme agricole fort et vivant a retenu l'attention de la majorité des participants. Cette préoccupation ne peut être plus actuelle au moment où le syndicalisme agricole traverse une des périodes les plus importantes de son histoire, soit l'accréditation d'une seule association agricole représentant tous les producteurs et la cotisation obligatoire pour tous. C'est ainsi que les congressistes ont appuyé le programme d'action très intense qui a été déposé pour les prochaines semaines, en vue du référendum qui s'en vient à grand pas.

Les administrateurs de la Fédération pour l'année qui vient sont Messieurs :

Ludovic Pelletier, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, président; Réal Fredette, Saint-Thomas d'Aquin, vice-président; Marcel Bourgeois, St-Ours, membre de l'exécutif; Benoit Brodeur, Saint-Grégoire, membre de l'exécutif; Jean-Yves Couillard, Saint-Marc, membre de l'exécutif.

Les administrateurs sont : Donat Lussier, Saint-Dominique; René Michon, Saint-Thomas d'Aquin; Marcel Bourgeois, Acton Vale; Marius Giard, Saint-Hugues; Simon Baillargeon, L'Ange-Gardien; Gaston Hébert, Saint-Jean-Baptiste; Paul Custeau, Noyan; Romuald Potvin, Farnham; Gilles Beauregard, Saint-Joachim; Ernest Viau, Adamsville; Clément Benoit, Saint-Armand; Marcel Mailloux, R.R. 4, Granby; Claude Bernard, Saint-Hilaire; Roger Ménard, Saint-Césaire.

L'Abbé Roland Pelletier, a été choisi comme aumônier.

Les numismates en réunion, le 15

L'Association des numismates de Saint-Hyacinthe qui célèbre cette année son dixième anniversaire d'incorporation, tiendra sa prochaine assemblée le 15 octobre, au sous-sol de l'église du Précieux-Sang, de La Providence.

Les habitués auront constaté que la réunion ne se tient plus au même endroit qu'avant.

Cela est dû au changement et au regroupement scolaire. L'école que l'organisme avait à sa disposition a subi, en effet, certaines transformations qui obligent ce changement de local.

Le sous-sol peut accomoder plus de 200 personnes c'est donc un endroit idéal pour ces réunions.

L'heure demeure la même : de 12 à 17 heures; il y a même un stationnement à la portée.

Il y aura à l'ordre du jour : achat, vente, écnahge, encan, tirage, prix de présence, encan chinois, cote du marché de la monnaie, nouvelles numismatiques, rapport financier de l'exécutif pour 1973, explications sur l'encan au profit de l'Association qui aura lieu le 19 novembre.

(Photo Bernard S.-Pierre)

Nouveau président du Club Optimiste — M. Jean-Claude Messier a été élu président du Club Optimiste de Saint-Hyacinthe. Sur la photo, M. Léo Daniel, président ex-officio, (à gauche) lui remet le maillet et la cloche à l'occasion d'une rencontre qui se tint le mercredi 4 octobre à La Petite Canadienne.

Le 21 octobre

Le ministre de la Justice, J. Choquette, dans Rouville

Le parti Libéral de Rouville, a mis au point cette année, une formule nouvelle pour assumer le financement de ses services, en lançant son premier DINER-BENEFICE qui aura lieu le 21 octobre, à Marieville.

A cette occasion, une réception civique sera offert par les autorités municipales de la ville de Marieville à 18 heures en l'Hôtel de Vill de Marieville, où le ministre aura l'occasion de rencontrer tous les maires, directeurs de police et greffier de chaque municipalité et ville du comté de Rouville.

Le cortège se déplacera par la suite pour se rendre à la Goudrelle à Mont Saint-Grégoire, où à compter de 19 heures, un cidre d'honneur sera servi, suivi du dîner à 20 heures et de la conférence du ministre de la Justice, monsieur Jérôm Choquette.

Ce premier dîner-bénéfice a été placé sous la présidence d'honneur de Monsieur Marcel Ostigny, député de Rouville, et de Madame Ostiguy.

Au 1er procès des Assises

Pierre Benoît jugé coupable de recel et non coupable de vols

M. Pierre Benoit, de Saint-Jude, accusé de trois vols et de trois pratiques de recel, a été jugé coupable de recel et non coupable en ce qui a trait aux vols commis tous les trois dans la région de Saint-Hyacinthe, soit à Saint-Pie et à Saint-Damase, à l'occasion du premier procès des Assises du district de Saint-Hpacinthe.

Un des témoins de la Couronne, M. Gérard Collin, ami de l'accusé, a déclaré avoir rencontré Benoit le 28 février dernier, à un encan de Saint-Hyacinthe, où il aurait acheté les objets volés, trouvés par la suite dans sa demeure.

D'autre part, un témoin amené par le procureur de la Défense, a mis en doute le premier témoignage en déclarant que les objets volés avaient été achetés d'un M. André Casavant, qui lui aurait vendu le tout pour $150.

L'accusé avoua ne pas avoir douté un seul instant que ces objets pouvaient avoir été volés. Celui-ci avait déjà acheté du monsieur en question des bottes usagées dont il montra un reçu, soulignant qu'aucun trouble n'avait suivi ce premier achat.

Un doute s'est établi à la suite de ces quelques témoignages si l'on considère que l'accusé vivant sous le régime du Bien-être social et sa famille, a quand même eu besoin d'acheter à $150., des objets tels que radio, stéréo et boisson.

Enfin, le jury a rendu son verdict et l'accusé Pierre Benoit risque de purger trente années de prison après avoir été déclaré coupable de recel, accusation qui donne lieu à dix ans de prison pour chaque accusation concernant le recel.

NOUS APPRECIERIONS BEAUCOUP AVOIR L'AVANTAGE
D'EXECUTER VOTRE COMMANDE D'ACHAT
D'OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA
Echéance : 1er novembre 1984
Avec intérêts annuels de :
5½% de novembre 1972 à 1973
7 % de novembre 1973 à 1974
7½% de novembre 1975 à 1978
7¾% de novembre 1979 à 1984
AU PRIX DE 100. POUR RAPPORTER 7.30%
Disponibles en coupures de
$50., $100., $500., $1,000., $5,000., $25,000.
Encaissables en tout temps à leur valeur nominale,
plus l'intérêt couru.
Desjardins, Couture Inc.
Courtiers en Valeurs de Placements depuis 1931
1600, rue Girouard SAINT-HYACINTHE 774-5316 - 17
REPRESENTANTS
Mlle Aline Boisvert
1266, boul. St-André
ACTON VALE, Qué.
Laurent Sicotte
900, rue Hôtel-de-Ville
SAINT-HYACINTHE, Qué.
500, Place d'Armes MONTREAL 842-7977 - 78

éditorial

Des tactiques déloyales?

En période pré-électorale, la coutume veut que les politiciens nous en fassent voir de toutes les couleurs. Nous étions habitués aux diatribes corsées et salées d'un M. Caouette; il nous faudra maintenant digérer les "sucrées" de M. Pierre Trudeau.

C'est le temps par excellence pour les exagérations les plus exorbitantes sans grande conséquence d'ailleurs puisque, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, nous vivons une brève période où tout un chacun peut se permettre impunément le libelle diffamatoire ou tout ce qui peut s'en approcher.

De façon générale, il n'est pas anormal, dira-t-on, qu'il en soit ainsi car la chaleur des convictions porte parfois à certaines exagérations ou à certains écarts de langage que nul ne prend au sérieux.

Ce qui est totalement inadmissible cependant, ce sont les interventions pseudo-apolitiques auxquelles se livrent ceux qui servent une cause précise sous le couvert de la neutralité.

Nous venons de vivre deux expériences du genre, l'une touchant notre comté et l'autre se rapportant aux élections provinciales qui se déroulent aujourd'hui même dans deux comtés du Québec; et quelles que soient les opinions politiques qui peuvent être nôtres, nous considérons que de telles attitudes sont une véritable disgrâce pour notre système politique.

Que M. Wagner ait décidé par exemple de briguer les suffrages sous la bannière du Parti progressiste-conservateur dans Saint-Hyacinthe, voilà certes de toute évidence une décision qu'il était libre de prendre et il reviendra aux électeurs, le 30 octobre, de montrer si oui ou non ils approuvent le choix de celui-ci.

Comme nous le mentionnons plus haut, il n'est pas inhabituel en période pré-électorale d'assister à l'éclatement de quelques petits "scandales-maison"; dans tous les cas, les coups sont identifiés et personne ne se fait de cadeau.

Mais lorsque quelqu'un se lève et prend la peine de dire que c'est dans un esprit de pure neutralité qu'il s'acharnera à démolir un candidat politique, et ce en pleine campagne électorale, le climat est rompu et quelque chose ne tourne plus rond.

C'est comme le boxeur qui vient de recevoir un coup plus bas que la ceinture et qui s'en trouve par la suite débalancvé. Le petit opuscule publié par Me Sheppard n'a pas eu le succès de librairie escompté? Voilà qui montre jusqu'à quel point il a dépassé les bornes. Son argumentation n'est pas relevée par les adversaires de celui-là même qu'il voulait détruire?

Voilà qui prouve à quel point ceux-ci ne le prennent pas au sérieux.

Mais le mal est fait et la tactique employée n'est pas à notre honneur.

* * *

Un autre cas, quelques peu différent peut-être, a été rapporté, en fin de semaine dernière, à Sept-Iles.

A cet endroit, un financier canadien-français aurait dit, si tant il est vrai qu'il ait tenu de tels propos, que sans vouloir prendre parti en vue des élections partielles du Québec, l'élection d'un député péquiste pourrait remettre en cause l'implantation d'un magasin Dupuis dans cette municipalité.

Ce qu'il faut retenir surtout c'est que cette déclaration, sous couvert de neutralité politique, a été faite dans le cadre d'une assemblée financée et convoquée par un parti politique précis.

Qu'une compagnie de l'envergure de Dupuis Frères se trouve face à des difficultés insurmontables de trouver le financement d'une nouvelle succursale parce qu'un comté aura élu un député péquiste, voilà vraiment qui ne tient pas debout.

Il s'agit plus simplement d'une forme éhontée de chantage, et ce n'est pas le premier cas dans la petite histoire québécoise.

Que l'on soit d'accord ou non avec les objectifs poursuivit par le Parti Québécois, qu'on soit même un adversaire acharné de la thèse indépendantiste, voilà certes une liberté de choix tout à l'honneur de notre système politique, quelles que puissent être ses lacunes.

Mais qu'au moment de manifester son choix, dans une élection, les voteurs soient soumis à des pressions qui normalement aboutiraient devant les tribunaux, voilà une plaie que malheureusement nous avons tendance à voir se multiplier dans notre belle province.

Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est plus du folklore; c'est un effort conscient de mystification pour aveugler l'électorat et édulcorer de la sorte le peu de démocratie qu'il nous reste.

Pierre BORNAIS

Encore de la participation!

L'année scolaire pour les Maskoutains ne semble pas connaître un début des plus rassurants. L'intention n'est pas ici de faire naître une crainte chez les parents, *mais de constater que cela* val mal depuis plusieurs années, et que cela semble vouloir se poursuivre encore pour un certain temps.

La génération des élèves qui connaissent depuis leur première inscription dans une école des changements de programme, de méthodes de systèmes et autres, se retrouve présentement au niveau de l'enseignement collégial; c'est peut-être pour mettre au point d'autres expériences, (dont ils ont été l'objet pendant tant d'années) que ces jeunes veulent à leur tour expérimenter une nouvelle forme de participation à l'école et décident de gérer, au même titre que les autorités en place, cette immense galère.

* * *

Aujourd'hui les responsables de l'enseignement sont conscients qu'il revient une part, de responsabilité aux parents eux-mêmes, et qu'il est grand temps que ces derniers mettent leur nez là où ils doivent le faire.

A moins que des parents croient encore que le temps de fréquenter une école signifie pour eux une période de repos bien méritée et c'est maintenant le tour *quer leurs méthodes d'édu*aux enseignants d'application et de formation.

Les adultes ont donc à nouveau leur mot à dire; ils sont consultés et ils doivent participer.

Hier, c'était les jeunes qui étaient poussés à cette formule de participation; certains ont poussé trop loin l'expérience et l'on en voit maintenant le résultat; la crise passera comme tant d'autres ont passé, mais en attendant,, certains ont de jolis pots cassés à réparer.

* * *

Depuis une semaine, les comités d'écoles et de parents ont vu le jour.

Comme le soulignait l'un des responsables de la régionale, en parlant de l'opération consultation-participation, "les commissaires et leurs mandatés désirent faire savoir que leur intention a toujours été et demeure d'établir, de concert avec les parents et les organismes à but éducatif, les modes d'action qui favoriseraient une participation constructive.

"Cette participation doit viser avant tout la réalisation d'objectifs communautaire qui réussiront à rapprocher l'école des besoins véritables du milieu et de personnaliser les services éducatifs".

Voilà quelque chose de très noble pour les parents qui désirent mener à bien l'éducation et la formation de leurs enfants durant leur stage en classe.

* * *

Comment se réalisera cette participation? Dans quelle mesure les parents répondront-ils à l'invitation?

L'année académique est encore jeune; les comités formés. Cependant pour en voir les fruits, il faudra attendre à la fin d'année.

Il faudra aussi inciter les parents qui sont inscrits dans ces nouvelles structures, de répondre au désir des responsables de l'enseignement et aux biens de l'enfant pour qui est formé le comité.

De cette façon, le résultat de l'année académique risque moins d'être compromis.

Vianney THEBERGE

lettre d'Ottawa

Les électeurs auront à choisir: collaboration ou désintégration

Ottawa — L'esprit avec lequel M. Pierre Elliott Trudeau envisage son rôle de premier ministre du Canada est on ne peut mieux illustré dans cette réponse qu'il eut, l'autre jour, à un étudiant de Winnipeg qui l'interrogeait sur le problème des relations fédérales-provinciales:

Depuis deux ans et demi, dit M. Trudeau, les provinces se sont donné des premiers ministres jeunes et dynamiques et il faut un gouvernement central fort pour leur faire face.

Ainsi, pour M. Trudeau, le rôle du fédéral n'est pas de collaborer avec les provinces pour que la confédération canadienne fonctionne avec le moins de heurts possibles. Le rôle d'Ottawa, d'après le chef du parti libéral fédéral, c'est de se défendre "contre" les provinces considérées, a priori, comme des adversaires sinon comme des ennemies potentielles du pouvoir central.

Avec une mentalité comme celle-là, il n'est pas étonnant que, depuis 4 ans, les relations entre Ottawa et les provinces aient tourné à l'aigre.

Il n'est pas étonnant non plus que M. Claude Wagner ait souligné, avec raison, que l'esprit de confrontation qui anime M. Trudeau constitue l'un des plus grands — sinon le plus grand — obstacle au [illegible] d'un régime fédératif satisfaisant.

Le refus de M. Trudeau d'écouter les doléances les justifiées et d'examiner les contre-propositions les plus objectives de la part des provinces ont conduit le Canada à un état de nervosité tel que la crise devra se régler d'une façon ou d'une autre · ou les Canadiens, et spécialement les Québécois, accepteront d'être mis en tutelle par Ottawa ou bien, se révoltant, ils feront sauter le Canada lui-même.

C'est pour éviter cette option dramatique et donner aux Québécois la chance de rediscuter, dans un esprit de collaboration, les termes de leur association à la Confédération, que M. Claude Wagner a décidé de se joindre à M. Robert Stanfield et de former, avec celui-ci, une équipe dont le moteur principal sera la discussion sereine des problèmes constitutionnels et administratifs du pays.

L'enjeu de la campagne électorale n'est donc pas tout simplement partisan: à savoir, le choix entre les libéraux et les conservateurs pour diriger le pays. L'enjeu du vote du 30 octobre touche aux fibres mêmes du Canada. Ou, avec M. Trudeau, nous continuerons sur la voie de la discorde ou, avec MM. Stanfield et Wagner, nous entreprendrons de faire la paix et de reviser les termes de notre association commune.

Une victoire de M. Trudeau ne saurait que le rendre plus intraitable et arrogant que jamais. Si les Canadiens, si les Québécois surtout, allaient dire à M. Trudeau: vous avez raison, continuez comme par le passé le Québec n'aura plus d'espoir d'obtenir la moindre concession ni le moindre redressement de ses griefs. Ce sera plus que le statu quo: ce sera la tutelle du gouvernement du Québec et l'asservissement de la province de Québec.

Les électeurs du Québec ont donc un intérêt vital dans la lutte qui se livre actuellement: s'ils font confiance à l'équipe Stanfield-Wagner, il est certain qu'ils recevront, au cours des futures négociations, autre chose que des horions. Ils seront considérés comme des Canadiens à part entière et leur gouvernement provincial aura au moins la certitude d'être écouté avec sympathie et compréhension.

Cela ne veut pas dire que tous les problèmes se règleront d'un seul coup mais cela veut dire que le Québec ne se butera plus à un mur de mépris glacial. Car l'équipe Stanfield-Wagner leur donne le gage d'un désir de coopération qui fait lamentablement défaut à l'équipe Trudeau et spécialement au premier ministre du Canada en personne.

Clément Brown

Une aide efficace pour SERENA

"Offrir à Seréna une subvention de $172,000.00 c'est offrir à notre Service de Régulation des Naissances sa première véritable chance de mieux répondre aux besoins de la population, en multipliant les équipes de couples moniteurs bénévoles partout au Canada."

C'est en ces termes que les nouveaux présidents de Seréna, Roland Yolande Provencher de Vil'e de Laval, accueillaient la nouvelle que le Gouvernement fédéral allait renouveler et même augmenter en 1972-73 les subventions attribuées l'an dernier.

"Malgré le peu d'argent disponible, plusieurs réalisations furent possibles l'an dernier, d'ajouter de couple Provencher. Il suffit de mentionner ici trois de ces réalisations: la récente publication d'une brochure: "Faire l'amour, faire un enfant?" traitant de fécondité et de régulation des naissances, deux sessions de formation pour nouveaux moniteurs en Alberta et au Manitoba respectivement, la participation de 200 couples canadiens à une enquête internationale de type prospectif afin de vérifier l'efficacité théorique de la méthode sympto-thermique".

"La prochaine saison d'activités de Seréna permettra d'intensifier la diffusion de l'information en planification familiale au moyen de nouveau matériel écrit et audio-visuel. Seréna organisera aussi, des que possible, unesession d'information pour les professionnelcs de la santé. Des sessions de formation préparant des couples moniteurs seront tenus dans toutes les provinces qui en ont déjà fait la demande.

Deux secrétariats sont présentement en opération, l'un à Ottawa, l'autre à Montréal. De plus, un questionnaire d'évaluation fut expédié récemment à quelque 600 couples mariés rencontrés par Seréna en 1969. Déjà, près de 30% de ces questionnaires ont été retournés".

Dorénavant, il sera plus facile de rejoindre les couples-moniteurs des équipes Seréna, puisque, grâce à la subvention fédérale, le nom du Service sera prochainement inscrit au bottin téléphonique de toutes les villes qui comptent une équipe Seréna.

Pour informations: Seréna Inc., Bureau du Québec, 9405, Berri, suite 101, Montréal 354, P.Q. (514) 381-9471.

Décorer, améliorer, restaurer

nouvelle façon d'occuper les moments libres

L'activité décoration intérieure est offerte par le Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe, à tous ceux qui désirent s'informer. Comment améliorer certaines pièces? Comment décorer votre foyer? Comment restaurer et planifier un intérieur qui deviendra des plus fonctionnels et attrayants?

C'est ainsi que durant la session nous trouverons des solutions aux problèmes propre à chacune des pièces de votre maison concernant l'aménagement, le choix des matériaux, des couleurs et du mobilier. (Décoration des fenêtres, l'entrée du vestibule, garde-robe, salle de bain, cuisine, chambre d'enfant, chambre d'adulte, salle de séjour, jardin, patio, les revêtements extérieurs, etc.).

Le visionnement de diapositives, de nombreuses photos, des films, des travaux pratiques et personnels, des travaux en atelier sont les principaux moyens qui vous permettront d'apprécier tout ce qui peut être utilisé pour agrémenter votre maison.

En fait, plusieurs petits trucs pratiques vous permettront de transformer des objets banals en objets utilitaires ou pratiques ou encore décoratifs... comment réaliser une colonne de rangement avec des tuyaux de carton?

Enfin, beaucoup de documentation, revues, bibliographies, liste de magasines à consulter pour la décoration intérieure et extérieure de votre foyer.

C'est un rendez-vous tous les mardis soirs à 7h. 30 au Centre culturel. Pour toutes informations supplémentaires, communiquez avec nous au numéro suivant: 773-8558.

Bienvenue à tous.

Pourquoi une Fédération des Services communautaires?

La campagne de souscription 1972 bat son plein. Les journaux, la radio, et les gens en parlent. Des milliers de bénévoles donnent de leur personne et de leur temps pour en assurer le succès.

Les personnes sollicitées se posent parfois la question: "Pourquoi une Fédération des Services communautaires".

La réponse à cette question est complexe. Une société digne de ce nom porte attention à tous ces membres. Pour cela, elle met sur pied des services matériels, tels que service d'aqueduc, de vidanges, de loisirs, de sécurité, etc. Rien n'est plus louable.

Toutefois, sa responsabilité ne doit pas s'arrêter là.

Un groupe assez considérable de citoyens requièrent des services de bien être de toutes sortes: personnes âgées, personnes seules, personnes malades, alcooliques, handicapées physiquement et mentalement. C'est le devoir de la société de les aider.

Un moyen des plus efficaces et des moins dispendieux, c'est bien la création de services communautaires, tels que centres de bénévolat, centres d'accueil pour alcooliques, ateliers protégés pour enfants handicapés, écoles pré-maternelles, etc...

Ces services communautaires sont à l'affût de la misère humaine et des besoins des défavorisés. Ils sont en quelque sorte les délégués de la collectivité auprès des gens dans le besoin. Sans eux, la responsabilité de la société auprès de ses membres défavorisés serait assumée de façon vraiment incomplète.

Nous sommes tous solidaires les uns des autres. En souscrivant à la Campagne de la Fédération, vous aidez votre municipalité à remplir pleinement ses responsabilités sociales, vous collaborez au bonheur de tous et de chacun de ses membres.

LE COURRIER
DE SAINT HYACINTHE
fondé en 1853
127
Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint Hyacinthe publié le mercredi matin par la Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée, à 655, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
Président Denis Chartier
Rédacteur en chef Pierre Bornais
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418
Abonnement:
camelot: 20 sous la semaine; $10. par année;
poste: Au Canada, $7.50 par année; Aux Etats-Unis, $10. par année;
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

"Ensemble" dans Saint-Hyacinthe

par

M. Paul Foster

candidat libéral

Depuis le début de ma campagne, j'ai rencontré des milliers de citoyens du comté de Saint-Hyacinthe et j'ai eu l'occasion d'entendre plusieurs commentaires et de répondre à plusieurs questions sur la façon dont le pays a été administré par Monsieur Trudeau depuis quatre ans.

Parmi les questions qui m'ont été posées, j'en ai remarqué quatre qui semblaient vous préoccuper plus particulièrement. Laissons de côté, si vous voulez, les grands thèmes et, contrairement à ce qui est fait par la nouvelle vedette des conservateurs, consacrons-nous à une analyse un peu plus détaillée de nos problèmes. C'est ainsi que j'entends exercer mon mandat à Ottawa : employer tout mon temps et toutes mes énergies à, d'abord, vous écouter et ensuite me faire votre porte-parole au Parlement. Les trois questions que j'aimerais discuter avec vous aujourd'hui sont : la création d'emplois, l'aide aux personnes âgées et la pollution. Il y en a une quatrième sur laquelle je reviendrai dans une prochaine chronique car je crois que son importance est telle qu'il vaut mieux lui en consacrer une complète : l'agriculture.

LA CREATION D'EMPLOIS

Créer des emplois c'est permettre à ceux qui sont en mesure de le faire de travailler. Au Canada, entre 1965 et 1972, les gouvernements libéraux, ont produit en chiffres absolus plus d'emplois que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et la Grande-Bretagne ensemble. Ces pays comptent plus de 220 millions de population et le Canada dépasse à peine les 22 millions. C'est donc dire que nous nous occupons pas mal de trouver de l'emploi. La situation est rendue plus difficile au Canada par le fait que la population active s'accroit six fois plus rapidement que dans le pays de l'ouest de l'Europe et deux fois plus rapidement qu'aux Etats-Unis.

Dans Saint-Hyacinthe, depuis à peu près deux ans, les initiatives du gouvernement libéral ont créé 1700 emplois.

LES PERSONNES AGEES

Nos concitoyens du troisième âge ont aussi été l'objet de mesures législatives et plus spécialement depuis deux ans. Le gouvernement Trudeau a augmenté la pension de base à $82.88 et elle sera ajustée chaque premier avril en fonction du coût de la vie. D'autre part, le gouvernement libéral a accordé aux pensionnés dont le revenu, même avec les prestations de la sécurité de la vieillesse, était insuffisant, un supplément de revenu garanti.

Le programme d'assistance à la sécurité sociale est aussi un autre moyen d'aider les Canadiens âgés. Ce programme est administré par les provinces et chacune a son propre barême de prestations. La part du gouvernement fédéral à ce programme a atteint en 1971-72, $2.5 millions.

LA POLLUTION

On parle beaucoup de pollution dans Saint-Hyacinthe. Je suis convaincu que depuis la création, en juin 1971 d'un ministère de l'environnement, un des premiers du genre au monde et doté en 1972-73 d'un budget de près de $235 millions, nous commençons à avoir les moyens d'enrayer ce terrible fléau. Dans notre comté, l'assainissement des eaux, en particulier la rivière Yamaska, prennent une importance considérable. Dans ce domaine, le ministère de l'environnement a maintenant les armes et les ressources pour s'attaquer à ce problème et le résoudre. Ce ministère peut, soit en collaboration avec la province, soit seul, entreprendre des actions correctrices. C'est en utilisant ces moyens que j'ai l'intention de voir à ce que nos eaux soient assainies.

EN CONCLUSION, cette chronique se veut un exemple de ce que j'ai l'intention de faire à Ottawa. Je voudrais, parmi les grandes politiques du gouvernement, tenter de cerner les aspects qui intéressent plus directement les citoyens de Saint-Hyacinthe. Les lois sont aujourd'hui de plus en plus complexes. Mon rôle sera de les interpréter pour vous à la lumière des besoins et des problèmes du comté. En vous rencontrant régulièrement, comme je suis toujours dans le comté cela sera facile, je pourrai retourner à Ottawa et mieux vous représenter auprès de notre gouvernement. La prochaine fois que vous me verrez, confiez-moi vos inquiétudes et laissez-moi tenter de vous aider à résoudre vos problèmes. A la prochaine chronique, où nous parlerons d'agriculture, un des problèmes les plus importants du comté.

"Mon objectif c'est de rencontrer les électeurs, de dialoguer avec eux et de les écouter . . ."

— Paul Foster

M. Paul Foster, candidat libéral pour le comté de S.-Hyacinthe, poursuit sa campagne "sans majorettes ni chauffeur à casquette", comme il l'a déjà affirmé.

Il multiplie les contacts personnels, par des réunions de groupes, des visites d'usines et de places commerciales.

Son objectif, comme le montrent les photos, est de **rencontrer** le plus grand nombre d'électeurs possible et surtout de **dialoguer** avec eux et d'**écouter** aussi ce qu'ils ont à dire concernant leurs besoins, leurs problèmes et la politique fédérale en général.

Il a déjà rencontré personnellement plusieurs milliers de personnes.

Son programme de visites industrielles et commerciales pour les prochaines semaines, et les invitations de plus en plus nombreuses qu'il reçoit pour des réunions de cuisines ou de salons, lui permettront d'établir des contacts personnels avec une très grande partie de la population.

Venue retardée du Premier Ministre à Saint-Hyacinthe

La venue de M. Pierre Elliott-Trudeau, Premier Ministre du Canada, à St-Hyacinthe, n'est pas encore confirmée.

Il faudra attendre d'ici quelques jours pour en connaître la date exacte.

La mauvaise température qui a causé un retard dans la visite du Premier Ministre, à Sheffordville, a causé un chambardement dans l'itinéraire de l'homme politique.

Il n'est donc pas possible de déterminer la date de sa venue à Saint-Hyacinthe.

Il est assuré cependant qu'il viendra.

———

La politique au C.E.G.E.P.

Le comité politique du Collège régional Bourgchemin recevra d'ici le 30 octobre, date des élections fédérales, plusieurs personnalités dans le monde politique du Canada.

C'est ainsi que le 17 octobre, M. Paul Foster, de Saint-Hilaire, candidat libéral pour le comté de Saint-Hyacinthe, rencontrera les étudiants du Collège.

Le 19 octobre, ce sera le tour de M. Claude Wagner, candidat du parti conservateur pour le même comté.

Le 24 octobre, Mme Martha Adams, qui se présente sous la bannière indépendante pour le comté de Saint-Hyacinthe, ira causer avec les étudiants.

Le 26 octobre, M. Claude Charron, du parti Québécois, viendra entretenir les collégiens sur la politique.

Toutes ces rencontres se tiendront entre 12 h. 30 et 13 h., au Pavillon des Humanités, rue Pratte, à Saint-Hyacinthe.

M. Paul Foster a été acclamé à S.-Barnabé et Marieville

Paul Foster, candidat libéral dans le comté de S.-Hyacinthe, a tenu des assemblées, dimanche, à S.-Barnabé-Sud et à Marieville. Aux deux endroits, une foule enthousiaste l'a acclamé et a dialogué avec lui.

Maintenant le style de campagne qu'il a adopté, M. Foster s'attarde moins à prononcer de longs discours qu'à diolaguer avec les électeurs. Après avoir expliqué les raisons qui l'ont amené à se présenter candidat libéral et défini les grands objectifs qu'il entend poursuivre pour le bénéfice de son comté, M. Foster a invité les gens à une période de questions.

"Si je me présente candidat libéral, a dit M. Foster, c'est parce que je suis convaincu que l'équipe libérale est celle qui peut le mieux diriger les destinées du Canada et que les réalisations des quatre dernières années sont les meilleures garanties pour l'avenir".

M. Foster a aussi insisté sur ses connaissances des besoins et des problèmes du comté où il est né et où il habite toujours. Il s'est engagé à être présent dans son comté et à garder des communications constantes avec les électeurs.

Parmi les objectifs qu'il s'est fixés, le candidat libéral accorde la priorité au développement régional, dans le domaine industriel et agricole. Il veut aussi porter un intérêt particulier à toutes les mesures sociales qui ont pour but de créer une société plus juste.

Au cours d'une période de questions qui a suivi son allocution, M. Foster qui était assisté le matin à S.-Barnabé de l'hon Jean-Pierre Goyer, solliciteur général du Canada et de M. Florian Côté, député de Richelieu, et dans l'après-midi, à Marieville, de M. Jean-Pierre Goyer et l'Hon. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, a abordé des sujets aussi variés que les pensions de vieillesse, les allocations familiales, la mise en marché des produits agricoles les subventions du fédéral pour les dommages aux récoltes, les politiques du ministère de l'expansion économique régionale, les projets Perspectives Jeunesse, Initiatives locales et Horizons nouveaux, etc.

Il est évident que le style adopté par le candidat libéral M. Paul Foster, qui consiste à dialoguer avec les électeurs plutôt que de débiter de longs discours, plaît à la population qui peut ainsi échanger des idées et des opinions et obtenir des renseignements précis sur les politiques du gouvernement.

M. Paul Foster a déposé son bulletin de présentation, mardi le 3 octobre. Nous le voyons sur la photo prêtant serment. Apparaît sur la photo (de gauche à droite) : M. Fernand Cornellier, M.A.N.; M. Paul Foster, candidat libéral pour le comté de Saint-Hyacinthe; M. Roger Garon, agent officiel; M. Jean-Paul Brault, président d'élection; M. Gilles Desaulniers et Mme Jacqueline Mann, directrice de la campagne.

Des ministres et députés se sont donné rendez-vous à Marieville pour appuyer la candidature libérale de M. Paul Foster dans Saint-Hyacinthe. Sur cette photo on peut voir M. Yvon L'Heureux, député fédéral de Chambly, l'Hon. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Marcel Ostiguy, député provincial de Rouville, M. Paul Foster, M. Jean Lapointe, des Jérolas, l'Hon. Jean-Pierre Goyer, Solliciteur général du Canada, M. Fernand Cornellier, député provincial de Saint-Hyacinthe, et M. Michel Forest, organisateur de M. Foster.

On aperçoit, au centre, le jeune candidat libéral du comte de Saint-Hyacinthe, M. Paul Foster, serrant la main d'un ocncitoyen quelques instants avant le début de la grande assemblée qu'il a tenue, dimanche dernier, à Saint-Liboire, et à laquelle ont participé le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, et de nombreux députés et candidats de la région de Montréal.

M. Paul Foster, de Saint-Hilaire, candidat libéral pour le comté de Saint-Hyacinthe, rencontré les Maskoutains surtout par petits groupes.

Claude Wagner vous parle...

Réparer les injustices faites aux agriculteurs

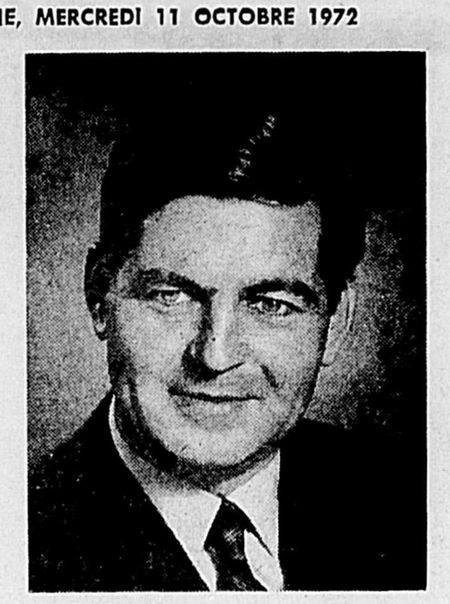

Les agriculteurs du Canada, de l'est surtout, et aussi de l'ouest, ont traversé des problèmes pénibles. Le gouvernement sortant s'est à peine penché sur leur sort. Un gouvernement Stanfield aurait, au contraire, une attitude sympathique à leur égard, et dans la pratique verrait à leur protection, en adoptant des mesures administratives et législatives adaptées à leurs besoins.

Prioritairement, une fois élus, il nous faudra reviser les dispositions de la loi Benson (la taxe de gain sur le capital), qui touchent le revenu successoral des agriculteurs. Avec la loi actuelle, de nombreux héritiers se verront obliger de vendre leur terre. L'injustice qui touche ainsi les agriculteurs doit être réparée, et ça presse . . . nous y verrons dès la première session. Il y va de la continuité de l'entreprise agricole familiale.

Sur un autre plan, celui des grains de provende, le gouvernement sortant, au cours des dernières années a alloué à l'ouest quelque $100,000,000 par année pour deux (2) ou trois (3) ans, pour inciter les cultivateurs de l'ouest à ne pas produire. Et cette année, on est devant la rareté des grains; conséquence, les prix grimpent. Les argents ainsi investis par le gouvernement Trudeau n'auraient-ils pas été moins utiles dans la création d'entrepôts modernes dans l'est, notamment ici au Québec. Au lieu, dès lors de faire face à des hausses de prix dans les moulées, on utilisera les grains des années grasses.

Qu'a fait par ailleurs le Gouvernement sortant sur la question des "quota" du lait industriel ? A toutes fins pratiques, depuis 1968, sous Pierre Elliott-Trudeau, aucun ré-ajustement dans les "quota".

Maintenant, devant des besoins annuels de 18,000,000,000 de livres de lait, les "quota" ne couvrent que 50% de ces besoins totals. Ce n'est pas raisonnable. On peut même prévoir, suite à l'incuri du gouvernement sortant que le Canada se verra obliger d'importer de 50 à 100,000,000 de livres de beurre : tout cela pour avoir pénaliser les agriculteurs qui avaient un temps, dépassé leur "quota". Nous nous disons que les grandes lignes de la politique laitière doit être établie pour cinq (5) ans au minimum sur un plan de trois (3) ans.

Un autre point : où en sommes-nous rendus en matière de commerce agricole inter-provincial ? En 1968, Trudeau l'avait promis : le commerce devait être normalisé. Oh ! Une législation a été passée, mais elle n'est pas encore effective. Il va falloir que nos rencontres avec les interlocuteurs provinciaux ait lieu, et n'en sortir qu'avec une entente qui vaille une fois pour toute. Evidemment, ici comme en toute question fédérale-provinciale, il va falloir subsister le dialogue à l'affrontement.

En outre, qu'a fait le gouvernement sortant face aux pertes de récolte ? Bien sûr, des "candies" de $400.00 par agriculteur ont été distribués. Mais les agriculteurs le savent, c'est insuffisant. La véritable solution : le fédéral, en collaboration avec les provinces doit améliorer les mécanismes d'assurance-récolte pour qu'une meilleure protection soit accordée aux agriculteurs. Ces propos, monsieur Stanfield lui-même, les a tenus récemment à Ste-Perpétue.

Enfin, qu'a fait le gouvernement sortant face au problème bien précis de la raffinerie de sucre de St-Hilaire ? Jamais, depuis longtemps, le prix garanti de la tonne n'a été aussi faible : $13.50 à 14.00 la tonne. Le fédéral doit mieux compléter l'effort du provincial. La politique de soutien doit être revisée : c'est le calcul des subsides qui est à repenser.

NOUS AGIRONS.

De tous ces problèmes cités plus haut, et d'autres que vivent nos agriculteurs du comté de Saint-Hyacinthe, il faut cesser d'en parler. Nous allons agir.

Le Québec ne doit plus être, et ne sera plus considéré comme un parent pauvre au sein du ministère fédéral de l'Agriculture.

A la semaine prochaine.

Le gouvernement Trudeau le plus centralisateur et le plus anti-québécois

C'est devant plus de 500 personnes venues le rencontrer à la salle Chez Jacques, à La Présentation, dans le comté de S.-Hyacinthe, que M. Claude Wagner, entouré de candidats des comtés avoisinants, s'en est pris au gouvernement sortant qu'il a qualifié de plus centralisateur et de plus anti-québécois qu'ait connu la population canadienne.

Selon M. Wagner, "tous les efforts de Lester B. Pearson pour reconnaître la fierté légitime des Québécois et ses particularités ont été anéantis par le présent gouvernement".

Au cours de l'après-midi, le candidat conservateur dans S.-Hyacinthe s'est de nouveau attaqué au gouvernement sortant, en particulier à M. Trudeau, le rendant responsable de l'insécurité de la population face à la situaton économique.

Pour M. Wagner, le véritable enjeu de la présente campagne électorale est le malaise économique et le chômage chronique qu'il engendre. Selon celui-ci, "Le Gouvernement Trudeau, plutôt que de nous faire miroiter des "candies" et se moquer de la population du Québec devrait s'attaquer avec réalisme au problème du chômage".

Les mesures préconisées par le parti Progressiste-Conservateur, soit :

1. — La diminution de l'impôt personnel de 4% sur les 6 derniers mois de 1972 ;

2. — L'abolition de la taxe de 11% sur les matériaux de construction ;

3. — L'abolition de la surtaxe de 3% devant être en vigueur le 1er janvier 1973 ;

4. — Le calcul de l'impôt selon la méthode dollar constant, sont des moyens réalistes, aptes à relever l'économie en recréant un pouvoir d'achat naturel et éviter ainsi de bâtir une société qui soit assise dep lus en plus sur des assistés sociaux.

Au cours de son allocution, M. Wagner a prévenu publiquement les vedettes du gouvernement libéral, y compris Marc Lalonde, d'éviter de verser dans le salissage, par respect pour la population.

"La panique des membres du gouvernement sortant risque seulement de soulever les uns contre les autres les meilleurs éléments canadiens-français et canadiens-anglais." Il a également invité MM. Trudeau, Marchand et Lalonde à s'engager dès ce jour, et ce jusqu'à la fin de la campagne, à une discussion honnête et intelligente des véritables problèmes.

Parlant des problèmes des agriculteurs, M. Wagner a critiqué sévèrement le gouvernement pour son injustice à l'égard de ces citoyens. Il a préconisé certaines mesures qui seraient aptes à assurer la continuité de l'entreprise agricole familiale.

Ces mesures verraient d'abord à ce que le Québec ne soit pas considéré comme un parent pauvre au sein du ministère fédéral de l'agriculture et verraient également, pour assurer un meilleur revenu aux agriculteurs, à ce que la politique laitière soit établie sur une période de cinq ans, qu'il y ait une véritable entente entre les provinces, et qu'on établisse des mécanismes d'assurance-récolte, en collaboration avec les provinces.

Le comité central des partis en lice

Le comité central de chacun des partis politiques en lice pour les élections fédérales du 30 octobre, n'est pas connu de tous.

Ainsi présentement, bien qu'il y ait six partis qui entendent se faire la lutte, il n'y a que trois comités qui ont pignon sur rue dans la ville de Saint-Hyacinthe.

Les partis conservateur, créditiste et libéral ont chacun un comité sur place.

Quant aux deux autres partis représentés par Mme Martha Alams et M. Arthur Vachon, il n'y a aucun comité, du moins jusqu'à date, de former et d'installer dans la ville maskoutaine.

Il en est de même pour M. Henri Mons, de Montréal, qui se présente comme candidat dat du N.P.D. à Saint-Hyacinthe.

Voici donc les comités connus :

Conservateur

Le comité central du parti Progressiste-Conservateur est situé au 435 de la rue Mondor; tél. 773-0245.

Créditiste

Le comité central du parti Créditiste du Canada est situé au 605 de la rue Hôtel-Dieu; tél. 773-5568.

Libéral

Le comité central du parti Libéral est situé au 800 de la rue Hôtel-Dieu; tél. 773-8641.

Me Claude Wagner, dans une assemblée à La Présentation.

M. Théo Ricard (à droite) accompagne Me Claude Wagner dans sa visite des industries et commerces de la ville.

Le Parti Québécois dénonce le "coup" du fédéralisme

● Le gouvernement fédéral retire chaque année du Québec beaucoup plus d'argent qu'il n'y en dépense.

● L'existence même du fédéral nous prive de plusieurs milliers d'emplois au Québec.

● Toute l'orientation de la nouvelle politique fédérale vise à maintenir le Québec dans la dépendance tout en le privant de sa juste part des budgets de développement.

● Les grandes politiques économiques d'Ottawa sont très souvent défavorables au Québec parce qu'elles ne sont basées que sur les besoins du reste du Canada et singulièrement de l'Ontario.

Telles sont les principales conclusions d'un document que le Parti Québécois publie dans le cadre de la campagne électorale fédérale : **"Le "coup" du fédéralisme".** Sur ce même thème général, on a également préparé un montage audio-visuel qui servira à informer.... et égayer les réunions publiques du parti.

Au cours d'une conférence de presse qui a permis au Parti Québécois de faire connaître aussi le calendrier de ces assemblées publiques durant le mois d'octobre, M. René Lévesque a rappelé la décision prise par le Conseil National du parti de profiter de l'élection fédérale pour dénoncer le régime fédéral avec dossiers à l'appui. En compagnie de MM. Pierre Marois, président du conseil exécutif, Claude Morin et Marcel Léger, député de Lafontaine, il a de nouveau souligné l'importance de cette campagne qui permettra au Parti Québécois de dramatiser la situation "désintégrée" que la confédération impose au gouvernement et à la population du Québec.

La première assemblée de cette "opération" du Parti Québécois a eu lieu le samedi 30 septembre à Val d'Or. Elle sera suivie d'une centaine d'autres dans tous les coins du Québec. Ces assemblées permettront aux députés et aux dirigeants du parti de faire connaître les avantages de l'indépendance et les désavantages (pour la population du Québec) du fédéralisme. Elles serviront également de cadre pour la campagne de recrutement qui battra son plein durant tout le mois d'octobre.

Deux tracts, tirés à un million d'exemplaires, seront distribués aux citoyens du Québec au cours du mois. Sans compter d'autres publications ou dossiers qui seront rendus publics en temps opportun. Les dernières assemblées à Montréal eut lieu le dimanche 1er octobre, et à Québec le lundi 2 octobre.

Le Parti Québécois

Me Claude Wagner dans sa tournée des industries de la ville.

Martha Adams est venue passer quelques jours à Saint-Hyacinthe, la semaine dernière. On la voit en train de causer avec un Maskoutain au Marché-Centre.

Des gens se sont réunis au cours de la semaine dernière, au comité de M. Wagner pour prêter main forte au candidat conservateur dans le comté de Saint-Hyacinthe.

GRANDES ASSEMBLÉES

de

Me Claude Wagner,

candidat progressiste-conservateur dans Saint-Hyacinthe

— le dimanche 15 octobre,

au Domaine du Relais, à Saint-Liboire,

à compter de 2 heures de l'après-midi

— le dimanche 22 octobre,

au gymnase de l'Ecole Crevier,
rue Dupont, à Marieville,

à compter de 2h. 30 de l'après-midi

(Ce message est publié par l'Organisation du Parti progressiste-conservateur du comté de Saint-Hyacinthe)

DES MARCHANDS VISITENT LES ATELIERS DU COURRIER

Le tirage de deux prix de $500 chacun, dans le cadre de la promotion que vient d'organiser Le Courrier de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec des marchands maskoutains, fut l'occasion d'une rencontre amicale entre les marchands et le personnel du Courrier.

En plus de participer au tirage, les personnes présentes furent à même de visiter les ateliers du journal.

Cette mini-visite industrielle suscita un grand intérêt chez ceux-là même qui font appel à nos services lorsqu'il s'agit de promotion publicitaire.

M. Denis Chartier, président de la compagnie éditrice du Courrier de Saint-Hyacinthe, présente à Mlle Noëlla Saint-Germain un chèque de $500 que le sort vient de lui décerner dans le cadre d'une promotion organisée par Le Courrier.

M. A. Robert vient de tirer au sort la capsule qui déterminera un des gagnants de la promotion. Il est accompagné (à gauche) de M. Gérard Côté, directeur de la publicité.

M. Léo Martel, un représentant spécial de La Sauvegarde, reçoit des mains de Mlle Lucie Raiche, rédactrice, un chèque au montant de $500. Point n'est besoin de dire la joie de M. Martel à l'annonce de l'heureuse nouvelle.

"Tout change, surtout dans l'industrie textile"

"Changement : tel est le mot d'ordre, maintenant, de l'industrie textile", selon son principal porte-parole.

"Tout change : la mode, la mise en marché, la technologie de la production et les influences extérieures qui se font sentir dans nos affaires" a déclaré M. Jean-H. Picard, de Montréal, président du Conseil de l'administration de l'Institut Canadien des Textiles, à la conférence annuelle de cet organisme.

"Le seul moyen d'affronter le changement, dit-il, c'est de l'accepter de bon coeur comme un défi, de rester assez souples pour nous adapter à tout ce qui peut arriver, et de nous efforcer sans cesse de nous améliorer."

"C'est le consommateur qui est en première ligne pour les producteurs primaires. Nous devons prévoir le changement, nous y adapter, parfois le provoquer ou le diriger, même s'il nous faut modifier les cycles de fabrication pour y répondre plus rapidement. Ce long cheminement qui va du consommateur à la filature, nous devons faire en sorte qu'il ne provoque pas de secousses en rectifiant notre tir, pour ainsi dire, chaque fois que c'est nécessaire."

Un fait encourageant, selon M. Picard, c'est que presque toute l'industrie textile est sortie du marasme de 1970 et que les ventes sont en hausse.

Et cela, "bien que le niveau élevé des importations continue à exercer une pression déraisonnable sur la production nationale."

La santé et la croissance de l'industrie canadienne du textile souffrent toujours du volume des textiles manufacturés — fibres tissus, produits divers et vêtements — importés dans notre pays.

"En 1971, le total de ces importations a atteint un record de 437 millions de livres — une augmentation de 28 pour cent par rapport à 1970 — qui ont absorbé 43 pour cent de notre marché. Les marchandises circulent davantage et plus vite entre pays, et à l'intérieur de nos frontières de sorte que la pression augmente toujours."

M. Picard, aussi président de Textile Sales Ltd., considère comme un défi à l'industrie les habitudes nouvelles du consommateur canadien. Ce dernier dépense maintenant plus pour le nécessaire que pour le superflu. Les gens ont plus de loisirs et sont plus conscients de la nécessité de s'habiller différemment selon l'occasion.

Un domaine où l'on discerne peu de changement, de dire M. Picard, c'est celui des prix. "Au cours de la dernière décennie, tous les prix à la consommation ont augmenté de 40 pour cent, mais dans les textiles la hausse n'a été que de 7 pour cent."

A propos de changements, M. Picard s'est dit confiant que les importations de produits fabriqués à faible coût seront contrôlées grâce à la politique nationale du textile, en vigueur depuis mai 1970 pour mieux orienter l'industrie du textile et du vêtement, pour faciliter sa croissance et son expansion.

M. Picard a loué la Commission du Textile et du Vêtement qui est l'instrument gouvernemental pour exécuter sa politique et il a ajouté qu'à la lumière de l'expérience on peut dire que le contrôle des importations est possible, peut fonctionner.

"Mais, de quelque façon, cette méthode devrait être plus expéditive."

En 1971, l'industrie textile a employé 96,700 personnes, soit, en gros, 1,250 dente, dit M. Picard. Mais il faut encourager davantage sa croissance en songeant aux 1,400,000 nouveaux emplois qu'il faut assurer aux Canadiens pour 1975.

Toujours sur le thème du changement, M. Picard a parlé du milliard de dollars dépensé par l'industrie en ces dernières dix années pour améliorer sa technologie et son rendement, et aussi del 'accélération du mouvement de la mode. Il trouve très encourageante la tendance actuelle de la jeunesse de se bien vêtir : les plaids, les petits carreaux, les tartans et les cotonnades sont de plus en plus populaires."

Cet hiver, le soleil de l'été sur votre table — Comment ? Le moyen est facile : dès aujourd'hui, en prévision des jours froids, préparez des conserves de fruits et de légumes. Mais la bonne volonté n'est pas suffisante. Allez-vous utiliser une sertisseuse ? Un autoclave ou simplement une casserole ? Sera-t-il plus avantageux d'utiliser des boîtes vernies ou ordinaires ? Quelle sera la durée de la stérilisation pour des groseilles ou des pêches ? Bien sûr, nos grands-mères le savent : mais il n'est pas possible de les consulter à chaque instant. Alors, renseignez-vous en consultant la brochure "Guide de mise en conserve des fruits et légumes" que le ministère de l'Agriculture du Québec vient de rééditer.

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la* **finance**

Jusqu'à maintenant

La 17e campagne de la Fédération s'annonce des plus fructueuses

La 17e campagne annuelle de souscription de la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska semble s'acheminer cette année, vers un succès des plus encourageants, si on en juge par les premiers rapports reçus.

C'est ce qu'affirme le président général de la campagne, le juge Paul-Aimé Péloquin, de Sorel.

En effet, $25,620.75 ont déjà été souscrits dans les différents secteurs. Ce qui accuse une légère augmentation sur les montants recueillis l'an dernier à la même date.

Voici en détail par secteur comment ce montant se répartit : industries et commerces, $5,679.50 ; corporations municipales : 3,980.00 ; caisses et banques, 2,445.00 ; associations et compagnies de l'extérieur, 2,945.00 ; professionnels, 415.00 ; dons individuels, 4,982.86 ; retenue sur salaire, 5,173.39.

La Fédération aurait besoin cette année de $300,000. pour répondre aux demandes des organismes déjà affiliés ou désireux de s'affilier.

Malgré l'ampleur des services sociaux, malgré l'avènement des techniques les plus avancées dans tous les domaines, la lutte contre la souffrance humaine n'est jamais terminée.

Cette souffrance ne vient pas uniquement d'un manque d'argent. Il y a la solitude, l'ennui, l'insécurité, le manque de chaleur humaine, l'emprise de l'alcool et de la drogue, la vieillesse, la maladie.

Les Centres de bénévolat, les Centres d'accueil pour alcooliques, les Ateliers protégés pour enfants handicapés et l'école prématernelle sont au service de toute la collectivité pour soulager cette souffrance humaine souvent ignorée par un bon nombre d'entre nous.

La campagne de souscription de la Fédération rappelle à tous avec instance le devoir d'apporter à leurs frères défavorisés une collaboration financière la plus totale.

Règlement approuvé

Caisse populaire de Marieville

Un avis est donné dans la Gazette Officielle du Québec que le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, a approuvé le règlement adopté le 14 avril 1969, par la "Caisse Papulaire Desjardins de Marieville", modifiant son territoire qui était la "ville de Marieville" en celui de "La ville de Marieville et la paroisse de Ste-Angèle-de-Monnoir.

Travaux d'asphaltage dans Saint-Hyacinthe et dans Rouville

Le ministère de la Voirie du Québec à autorisé des travaux d'entretien sur une section du rang Salvail Est, dans la municipalité de La Présentation, (Saint-Hyacinthe). Le terrassement se fera sur une distance de 1.14 mille et doit débuter le 16 octobre et se terminer à la fin de novembre.

Le contrat dont le montant s'élève à $129,039. a été accordé à la firme Pavage Maska Inc.

Dans la municipalité de N.-D.-de-Bonsecours (Rouville), sur un tronçon de la route no 133, on procède actuellement à des travaux d'asphaltage couvrant une distance de 3,88 milles.

Le contrat dont le montant s'élève à $28,249., a été accordé à la P.C.A. Construction Ltée, de Saint-Jean, et doit se terminer d'ici quelques jours.

Marché des bestiaux

BOVINS

A l'ouverture du marché aujourd'hui les réceptions sont moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composent surtout de vaches laitières. Il y a une assez bonne demande pour toutes les classes et le marché est modérément actif. La plupart des bouvillons offerts en vente ce matin étaient de qualité moyenne et rapportaient des prix stables comparés à ceux de la semaine dernière. Les prix payés pour les taures et taureaux étaient plus ou moins stables, tandis que ceux payés pour les vaches étaient 50 cents moins élevés.

BOUVILLONS ET TAURES

Bouvillons : bons : $34.50 ; moyens : $32.50-$33.50 ; communs : $2950-$32.

Taures : choix : $30.-$32. ; bonnes : $28.-$29. ; moy. : $26.-25- - $27.75 ; com. : $23.50-$26.

VACHES

Bonnes : $25.50-$27.50; moy. : $24.50-$25.25 ; communes : $-22.50-$24. ; T.C. : $18.75-$22.

TAUREAUX

Bons : $29.-$32. ; moy. et com. : $26.-$28.75.

VEAUX

Le marché des veaux est actif et la demandeest bonne pour toutes les classes. Les arrivages sont moins nombreux que ceux de lundi dernier et sont composés de sujets de diverses qualités. Les prix payés pour les veaux de remplacements sont légèrement inférieure comparés à ceux de la semaine dernière variant de $50.00 à $89.50. Toutes les autres catégories rapportaient des prix stables. *Pons veaux de lait* : $50.00-$58.00 ; moyens : $44.00-$49.50; communs : $30.00-$43.00.

PORCS

Aucun prix.

AGNEAUX ET MOUTONS

Aucune réception.

Abattage de bovins inspecté dans la province de Québec pour la semaine dernière, 3587.

Marché de Toronto. Prix du porc. Indice 100. — Prix moyen de la semaine dernière: $40.97. Aujourd'hui, ventes jusqu'à 2 heures p.m. : 1047 de $41.25 à $41.50. Prix actuel : $41.35.

Vous pouvez avoir cette calculatrice électronique à impression Victor pour moins de $2.00 par jour. Location, bail, réparations, service.

VICTOR HEBERT d)
1005 LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE

A Saint-Hyacinthe

Émission de trente-trois permis de construction en septembre

Un total de 33 permis de construction a été émis durant la période de septembre représentant une valeur de $870,500., à comparer avec 25 permis de construction d'une valeur de $346,500. émis durant la même de '71.

Ci-dessous la liste des permis :

Nouvelles constructions

Lussier, Rose, $35,000; Srs St-Joseph, $185,000; Benoit, Serge, $19,000 ; Bertrand, C., $17,010; Lemonde, Claude, $20,000; Gendreau, Robert, $75,000; Canadian Tire Corp., $280,000; D.E.A. Inc., $25,000.

Réparations, modifications ....

Lussier, Delvini, $400; Lussier, René, $800; Parenteau, Clément, $800; Théberge, Alice, $800; Ministère de la Santé, Hôtel-Dieu, $1,200; Nadeau, Réal, $6,000; Ch nette, Roland, $350; Lefebre, Jean-Paul, $500; Boucher, Dens, $1,000; Ouellet, Fernand, $3,000; Desrosiers, Denis, $500; Gosselin, Roland, $400; Cloutier, Raymond, $3,000; Aérotec Inc., $18,000; Richard, Edmond, $1,800; Hétu, Hugues, $500; Grilfin Steel, $144,000; Hébert, Bertrand, $500; Rivard, Pauline, $500; Lemire, Marcel, $250; Benoit, André, $10,000; Guilbault, Gérard, $500; Paulhus, Laurent, $500; Morier, Yves, $17,000 Hétu, Ar , $300.

Le total des nouvelles constructions s'élève à $657,000., tandis que celui des modifications est de $213,600. Le grand total pour septembre est de $870,600.

Comparaison et classification

	1972	1971	1970	1969	1968
Résidentielles	2,319,250.	1,890,760.	2,151,540.	778,985.	743,380.
Commerciales	843,900.	2,770,800.	914,900.	299,250.	578,200.
Industrielles	482,800.	446,000.	275,000.	1,208,200.	679,950.
Institutions	368,320.	6,262,775.	1,169,000.	11,045,030.	454,500.
Autres	77,300.	53,376.	33,700.	28,450.	25,300.
Total	4,091,570.	11,423,711.	4,544,140.	13,359,915.	2,283,150.

Nouveaux logements

	1972	1971	1970	1969	1968
Nouvelles const.	206	175	192	65	22
Modifications	19	14	15	20	18
Total logements	225	189	207	85	40

PRODUITS DE LA FERME

Rapport hebdomadaire des prix des volailles :

Vivantes

Poulets à griller et à frire moins de 5 livres, 21c.

Poulets : 5 livres et moins de 6 livres, 21c., 6 livres et moins de 7 livres, 22c., 7 livres et plus, 26c.

Poules : moins de 5 livres, 6c., 5 livres et moins de 6 livres, 7c., 6 livres et moins de sept livres 14c., 7 livres et plus, 16c.

Jeunes dindons : moins de 12 livres, 26c., 12 livres et moins de 20 livres, 26c., 20 livres et plus, 26c.

GROS ET DETAIL

Poulets à griller et à frire (sans glace) moins de 4 livres 38 à 39c.

Poulets à griller et à frire 22.

Poulets. — 5 livres et moins de 6, 22 ; 6 livres et moins de 7, 22 ; 7 livres et plus, 26.5.

Poules. — Moins de 5 livres 6 ; 5 livres et moins de 6, 7 ; 6 livres et moins de 7, 14 ; 7 livres et plus, 16.

Jeunes dindons. — moins de 12 livres, 25.5 ; 12 livres et moins de 20 ; 27.5 ; 20 livres et plus, 26.5.

PRIX DES OEUFS à Montréal

Aux détaillants. — A-extra-gros, 55.8 ; A-Gros, 52 ; A-Moyens, 48.4 ; A-Petits, 35.7.

Aux consommateurs. — A-extra-gros, 58 à 64 ; A-gros, 55 à 60 ; A-moyens, 52 à 56 ; A-petits, 40 à 45.

COMMENTAIRES

Le prix du poulet à griller vivant a monté d'un demi-cent la livre en raison d'une demande meilleure.

Le marché de la poule est tranquille.

La demande du dindon s'est améliorée avec le résultat d'une augmentation des prix payés aux producteurs.

On a toujours besoin de votre sang — DONNEZ DE VOTRE SANG

Dr LUCIEN MARTEL
optométriste
EXAMEN VISUEL
lentilles (de contact)
molles ou rigides
435, rue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe Tél. 773-2210

APPRENEZ LA PREPARATION D'UN RAPPORT D'IMPOT
H. & R. BLOCK

Des milliers de gens font de bons revenus dans la profession du service d'impôt. Un cours de base sur la préparation de l'impôt aura lieu pour hommes et femmes qui désirent devenir un expert dans l'art de l'impôt. Des emplois seront offerts à nos meilleurs étudiants.

DATE DES COURS du 9 octobre au 20 janvier

H. & R. BLOCK, 2005, rue Girouard, Saint-Hyacinthe

Nom .... Adresse .... Ville .... Tél. : ....

S.V.P. m'envoyer les informations.

La Caisse d'Etablissement de S.-Hyacinthe
Société régie par la loi des Caisses d'Epargne et de Crédit
490 Ave de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél. : Bureau 774-4783

VOTRE MAISON

Vous rêvez depuis longtemps d'ETRE PROPRIETAIRE ? Cette ambition est légitime. Il est tout de même difficile de la réaliser sans une économie régulière pour garantir le paiement initial.

UN BON PLAN D'EPARGNE

Voici la SOLUTION IDEALE :

Vous n'avez qu'à déposer que QUELQUFS DOLLARS chaque semaine et à l'âge de vous établir, vous pourrez disposer d un montant assez appréciable pour réaliser cette ambition.

Pour vos placements, nous vous offrons

Cegep Lionel Groulx

Obligations dont le paiement en capital et intérêts sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec payable à même les deniers votés annuellement par la Législature.

8%

Echéance
1 novembre 1982
Prix $100.

AVIS IMPORTANT :
La Cité de Montréal a procédé par tirage au sort au rachat d'obligation 5½%, à fonds d'amortissement, échéant le 15 octobre 1977. Les obligations ainsi rachetées ne porteront plus intérêt après le 15 octobre 1972. Nous avons la liste des numéros d'obligations rachetées. Nous sommes à votre entière disposition.

Le même avis s'applique aux obligations 5½%, 1er novembre 1977

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Valeurs de placement
ST-HYACINTHE
655, rue Ste-Anne Tél. : 774-5354

Gérant : Georges Desrosiers

Représentants :
Julien Chicoine, Gilles Chartier, Denis Cusson.

A S.-Hyacinthe

Le Prêt d'Honneur joue un rôle supplétif et complémentaire

Dans les pays les mieux pourvus au point de vue gratuité scolaire, et ce, depuis des siècles,. il existe en abondance, et jamais en surabondance, une multitude d'institutions privées qui suppléent aux inévitables carences de l'apport de l'Etat, si substantiel puisse-t-il être.

Ce sont les institutions financières, commerciales, industrielles, tout comme les organismes professionnels ou de bienfaisance, qui suppléent à ces carences.

C'est pourquoi l'on voit, dans les plus grands pays, et dans les mieux pourvus souvent financièrement, tant de systèmes de bourses de prêts et d'aide multiformes aux jeunes qui aspirent à une compétence professionnelle ou artisanale quelconque.

L'entente du Prêt d'Honneur Inc., avec l'Union Régionale de S.-Hyacinthe et les Caisses Populaires affiliées a permis de prêter aux étudiants plus de $1,781,130.00 à près de 2,200 étudiants du diocèse.

Au Québec, plus peut-être que partout ailleurs, il ne peut y avoir de limite à la compétence.

Toutes les institutions : commerciales, financières, gouvernementales, réclament des personnes compétentes : le Prêt d'Honneur y pourvoit largement.

Il est toujours temps de souscrire au Prêt d'Honneur en faisant parvenir son chèque à Case Postale 445, Saint-Hyacinthe, ou au représentant de la région, M. Lucien Brosseau, C.P. 445, Douville, S.-Hyacinthe.

interloto — Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Qué. Tel : 873-5350 53

TIRAGE DU 6 OCTOBRE — 2,887 GAGNANTS — 968,079 BILLETS VENDUS — $656,400. EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	1	8	1	9	2	3	1	GAGNE $125,000.	Le deuxième numéro complet	2	4	1	3	0	7	8	gagne $50,000.	Le troisième numéro complet	2	0	3	2	9	6	3	gagne $25,000.
7 BILLETS SE TERMINANT PAR				1	9	2	3	1	GAGNENT $5,000.	9 billets se terminant par				1	3	0	7	8	gagnent $500.	10 billets se terminant par				3	2	9	6	3	gagnent $500.
87 BILLETS SE TERMINANT PAR					9	2	3	1	GAGNENT $1,000.	87 billets se terminant par					3	0	7	8	gagnent $100.	88 billets se terminant par					2	9	6	3	gagnent $100.
888 BILLETS SE TERMINANT PAR						2	3	1	GAGNENT $250.	856 billets se terminant par						0	7	8	gagnent $50.	852 billets se terminant par						9	6	3	gagnent $50.

Qui sont les marginaux ?

L'office des Communications sociales a tenu à rencontrer l'évêque de S.-Hyacinthe et les trois délégués du diocèse qui ont accompagné Mgr Sanschagrin à l'Assemblée des Evêques du Québec il y a quelques jours. Ils étaient invités à étudier la question des "marginaux" dans l'Eglise et l'orientation de la pastorale en ce sens. C'étaient André Forcier, permanent à la Jeunesse Ouvrière à Sorel, et les abbés Marc Rondeau, théologien et Giles Chauvin, animateur au CEGEP Bourgchemin.

Mgr Sanschagrin définit les 'marginaux": "des baptisés, donc des chrétiens, qui ont gardé la Foi dans le Christ et dans l'Evangile, mais qui ont pris graduellement leurs distances vis-à-vis de l'Eglise comme Institution, soit par un choix de valeur, différent de celui qu'ils avaient ou pour une raison quelconque vis-à-vis l'Eglise Institution comme telle".

Et l'Evêque ajoute son point de vue personnel sur le sujet de la marginalité. Au cours de ces 2 journées d'études, il dit être resté sur une impression: "on est tous, chacun, des marginaux de quelqu'un. C'est qu'on ne participe pas pleinement et totalement parfois aux idées de ceux qui nous entourent et en conséquence, on se trouve en situation marginale." Monseigneur pense que le Christ a pu être un marginal dans son temps puisqu'il a apporté une doctrine nouvelle et qu'il a subi persécution et mort.

Il semble important, dit Mgr Sanschagrin, "d'apporter au monde le message véritable de l'évangile, et non pas celui d'une institution" dans laquelle il reconnaît des faiblesses, mais aussi des efforts qui se poursuivent.

L'abbé Chauvin

L'abbé Chauvin trouve que ce problème de marginaux dans l'Eglise a été posé à l'Assemblée des Evêques du Québec en terme d'Institution. "c'est-à-dire, précise-t-il, qu'on a regardé l'Eglise telle qu'elle se vivait, et on a regardé des gens qui étaient un peu marginaux, et on les a appelés "des marginaux".

Gilles Chauvin croît pour sa part qu'il faut peut-être poser la question en regard de l'évangile ou en regard de la Foi en Jésus-Christ, ou une Foi dans l'Evangile. C'est ce qui a fait dire aux participants à un moment donné, que les marginaux "c'étaient peut-être pas ceux qu'on pensait . . . c'étaient peut-être tout nous autres qui étions là, en fin de compte, parce que c'est peut-être nous autres qui étions en marge du monde ou en marge de cet appel que le Christ lance au monde.

André Forcier

De son côté, André Forcier voit surgir, à côté d'une Eglise basée sur la paroisse, sur la liturgie, sur le ministère, une Eglise nouvelle" qui a des communautés de base où des jeunes se regroupent ensembles".

"Là-dedans, dit-il, on a découvert une nouvelle forme de liturgie, on vit d'une nouvelle façon le Christ".

Selon André Forcier, cette Eglise considérée comme marginale par l'ancienne Eglise. C'est cette dernière qui "a le pouvoir de juridiction sur à peu près tout ce qui tonche en tout cas, le domaine religieux".

"Je crois, conclut-il, qu'en ces journées-là, on a reconnu cette nouvelle Eglise-là. On a dit qu'on voudrait y donner plus de place, qu'on voudrait lui donner plus de pouvoir, qu'on la considérait peut-être comme une solution. . . pour ramasser ces gens-là qui sont marginaux".

Marc Rondeau

L'abbé Marc Rondeau a fait ressortir l'aspect communautaire de la vie des chrétiens. "Souvent, en terme de marginalité, dit-il, on indique ceux qui ne sont pas pratiquants, et à ce moment-là on parle de la non-pratique liturgique, de ceux qui ne viennent pas à la messe, ou encore de ceux qui ne sont pas présents aux assemblées sacramentelles." Mais le problème est plus vaste que cela. "C'est sept jours par semaine que le Chrétien qui vit sa Foi doit vivre cette pratique avec ses frères. Il ne s'agit pas pour lui de partir en campagne" pour aller faire du prosélytisme auprès de ceux qui ne pratiquent pas" . . . Mais ceux qui se rassemblent pour l'assemblée dominicale doivent devenir "des témoins de Jésus-Christ dans le monde, vraiment des témoins de la charité. Et cela en s'engageant dans des projets concrets de libération pour les hommes, dans des projets concrets qui vont signifier cet amour du Christ dont, croit-il, plusieurs marginaux veulent vivre."

Le grand problème, selon Marc Rondeau c'est: "est-ce que nous avons des communautés chrétiennes qui actuellement sont signifiantes pour le monde? Est-ce que nous avons des communautés chrétiennes qui s'engagent ou est-ce qu'on a des chrétiens qui vivent isolés les uns à côté des autres?" . . .

L'abbé Rondeau tient à préciser d'une part, "que la pratique sacramentelle n'est valable que si elle se traduit dans la vie, dans une pratique d'action, et d'autre part, il convient de ne pas "dévaloriser le sens des assemblées sacramentelles et de dire que ces chrétiens sont en marge de la vie". Ils sont en plein dans la vie. Ils sont un centre de ralliement autour de Jésus-Christ qui nourrit".

Ces deux aspects sont à maintenir: une pratique de des moments privilégiés, où la vie qui se célèbre à travers ceux qui ont la même foi se rassemblent et trouvent une signification".

Paul Foster à la télévision

Paul Foster, deuxième de droite, candidat libéral dans le comté de Saint-Hyacnithe à la prochaine élection fédérale, a participé cette semaine à une émission de télévision qui sera diffusée par le réseau TVA en compagnie d'autres candidats, soit MM. Bud Drury, Westmount, Marcel Prud'homme, St-Denis, Claude Livernoche, Joliette et Francis Fox, Argenteuil-Deux Montagnes.

Mgr Sanschagrin explique

"La raison d'être de la campagne organisée par la Fédération"

Son Excellence Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque de Saint-Hyacinthe, écrivait dans sa dernière circulaire, la raison d'être de la campagne de la Fédération des Services Richelieu-Yamaska.

"La Fédération (Caritas) lançait dernièrement sa campagne de souscription dans les diverses paroisses du diocèse.

Plusieurs se demandent si cette campagne a encore sa raison d'être avec les nouvelles données sociales qui tissent le projet de loi 65 ?

A ce ujet, voici ce que ministre adjoint aux Affaires monsieur Albert Ouellet, sous-sociales, affirmait récemment: "Les services que le Ministère entend rendre disponibles à la population sont des services de base, des services essentiels; il ne pourra, hélàs! rendre disponible tous les services qui seraient nécessaires. Nous sommes plus que jamais conscients que nous serons incapables de combler l'écart entre les besoins et les ressources lisponibles pour les satisfaire. Nous espérons que la **solidarité sociable spontanée** contribuera à combler cette marge".

A son tour, le Minisre Claude Castonguay déclarait: "L'Etat a des priorités d'ordre général. Il reste bien des problèmes au niveau local et personnel auxquels s'attaquent les organismes groupés par les Fédérations de charité. Ils font ce que l'Etat seul, ni 'argent ne peuvent faire. Devant l'ampleur et la nature des besoins à satisfaire, l'action des Fédérations sera toujours nécessaires".

C'est dire que les champs d'action laisses à l'initiative privée demeurent immenses et ouverts à toutes les générosités et à toute les bonnes volontés. Il est impossible à l'Etat de suppléer complètement le citoyen dans le domaine de la charité.

Vous saisissez par là, bien chers collaborateurs, l'importance de mieux comprendre le rôle irremplaçable de la charité, en particulier quand il s'agit d'épauler une Fédération d'Oeuvres.

Les milliers de bénévoles qui se dépensent pour la compagne comptent sur l'entière collaboration des prêtres du diocèse. Nous savons que tous les prêtres ont à coeur le succès de cette campagne de charité, et nous remercions d'avance pour le zèle qu'ils déploieront à cette occasions.

Alber Sanschagrin, o.m.i.
Evêque du diocèse de
Saint-Hyacinthe

Courrier de Saint-Pie

Saint-Pie, 9, (DNC)

Femmes Chrétiennes en congrès

Plusieurs membres des Femmes Chrétiennes de Saint-Pie se sont rendus à Granby pour assister au congrès général du mouvement des Femmes chrétiennes, tenu à l'Escale.

Durant l'avant-midi, il y eut inscription et mot de bienveune par Mme Estelle Brodeur, responsable diocésaine.

Après l'appel des paroisses, il y eut élection d'une responsable pour chaque endroit de la région.

Le diner précéda l'allocution de M. l'abbé Guy Daudelin, aumônier, suivie d'un travail en atelier.

A la suite de la plénière, une messe fut célébrée et la journée se termina sur cette note.

* * *

Nouveaux-nés

M. et Mme Michel Couture, de Saint-Pie, sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph - Pierre - Michel - Maxime.

M. et Mme Jean-Guy Bergeron (Jeannine Chagnon), sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph - Yvon - François - Marco. Parrain et marraine M. et Mme Yvon Chagnon, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Roch Morissette sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph - Sylvain - Pascal.

Tu as raison
d'acheter
des Obligations
d'Epargne
du Canada

On a tous une bonne raison d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada: c'est une sécurité pour l'avenir et de l'argent instantané quand on en a besoin, mais avant tout, un placement des plus rentables.

Des centaines de milliers de Canadiens en ont déjà.
Demandez-leur, ils vous diront:
"Tu as raison d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada".

7.30%
rendement annuel moyen
à l'échéance

Patates rouges
ou blanches
50 livres 1.89

Pommes McIntosh
de fantaisie
demi minot 1.29

Sucre granulé
10 lb 1.45

sac papier
Saint-Hilaire 13.50

Bonbons mélangés
4 livres 1.00

Biscuits cassés
livre 21¢

Pois verts
cassés
2 lb 39¢

Huîtres Malpèques
livre 59¢

Grosse
citrouille 50¢

Thés vert ou
noir livre 98¢

Gros pruneaux
2 livres 95¢

959, rue des Cascades
Tél. 774-7434

Les certificats d'épargne cumulative garantissent un profit.
Ce n'est qu'une question de temps.

Épargner chaque mois un certain montant c'est très bien, mais aussi faut-il que cette épargne rapporte. Or les certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce répondent justement à ces deux buts: ils vous aident à épargner et en même temps font fructifier votre argent. Ces certificats, une exclusivité de la Banque de Commerce, se vendent en coupures de $10 et en multiples de $10, sans limite quant au montant. Ils sont donc à la portée de toutes les bourses. Le grand avantage qu'ils présentent est de vous faire épargner au moment même où vous les achetez. En effet, un certificat de $10 ne coûte que $6.52 à l'achat et il atteint sa pleine valeur de $10 à l'échéance, soit six ans après. Son rendement est de 8.89% à intérêt simple et de 7.25% à intérêt composé si vous le conservez jusqu'à l'échéance. De toute façon, vous y gagnez.

Deux manières de les acheter: en les payant comptant ou en faisant débiter mensuellement votre compte bancaire Commerce. Vous pouvez les encaisser en tout temps et même y réaliser un profit une fois passés les six premiers mois. Ces certificats comportent aussi une clause spéciale d'assurance-vie. Seule la Banque de Commerce offre de tels certificats.

Renseignez-vous donc à ce sujet à votre succursale Commerce la plus proche, et obtenez le meilleur rendement de vos épargnes grâce à ces certificats d'épargne cumulative.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

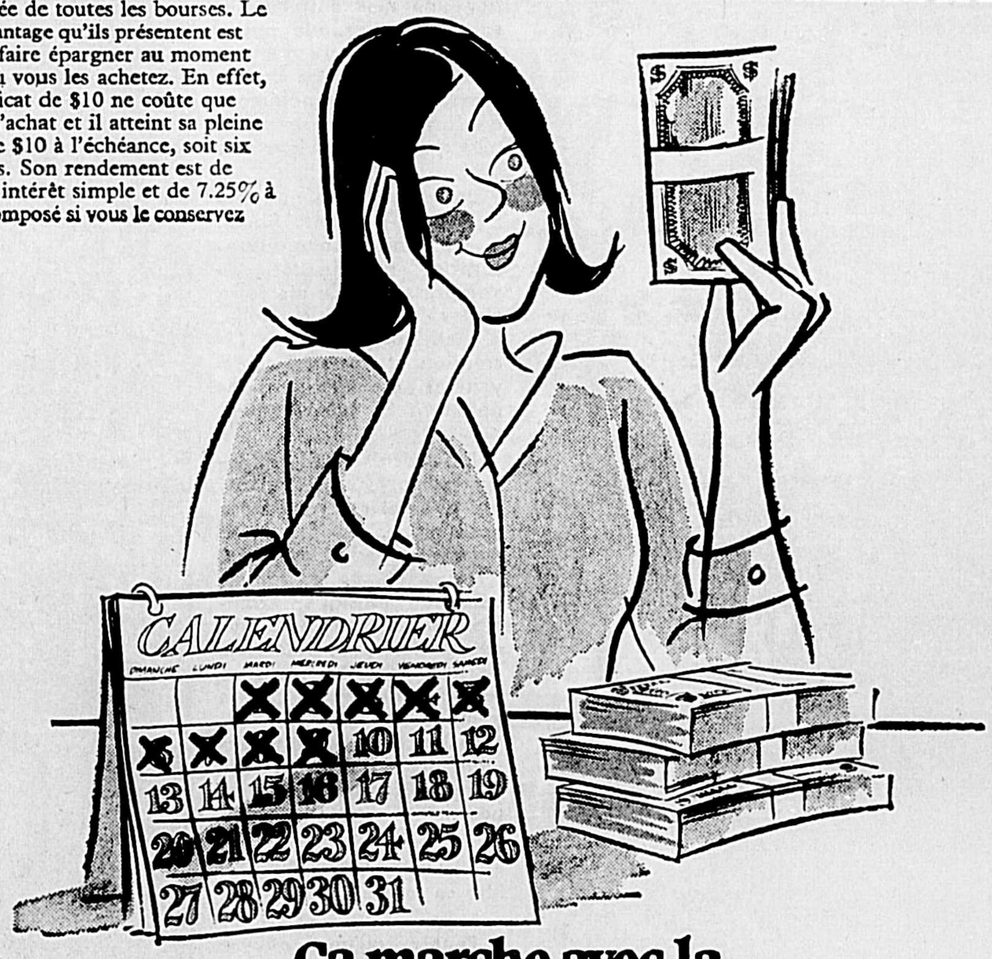

Ça marche avec la
Banque de Commerce

Vous-en souvenez-vous...

Souvenirs du temps passé

"Je me souviens, hélas ! avec nostalgie, d'une oeuvre grandiose de charité, de dévouement et d'abnégation qui fut mise sur pied à Saint-Hyacinthe, le 5 octobre 1905: Le Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, sous la direction des Frères de Saint-Vincent-de-Paul de Québec".

Celui qui s'exprime de la sorte est un maskoutain à sa retraite depuis plusieurs années, M. J.-Narcisse Cyr, et malgré ses 75 ans, il reste encore alerte et vigoureux.

Sa première réaction à notre requête de nous rappeler quelques-uns des nombreux souvenirs qui marquèrent plus de soixante années d'histoire maskoutaine en fut une de retrait, puisque, selon ses propres termes, "il existe à Saint-Hyacinthe plusieurs personnes, notamment les MM. Saint-Roch, qui seraient plus en mesure de faire revivre cette époque merveilleuse puisqu'avec plusieurs autres, ils furent au nombre des acteurs du Patro durant de très nombreuses années".

Mais cédant à notre désir d'obtenir le témoignage d'une personne qui, durant de très nombreuses années, avait vécu cette expérience et avait suivi de près tous les développements postérieurs, M. Cyr a bien voulu nous livrer ses souvenirs.

"Pour un grand nombre de Maskoutains, ce sont des souvenirs d'un passé heureux que celui de l'oeuvre méritoire entre toutes du Patronage Saint-Vincent-de-Paul. Sous les instances de Mgr Maxime Decelles, secondé par quelques prêtres dévoués au nombre desquels il convient de rappeler le nom de feu M. le curé Duhamel, on parvint à recueillir les fonds nécessaires pour acheter le terrain et la maison où devait oeuvrer et se développer durant plus de soixante ans le Patro.

Le premier supérieur, le bon père Tremblay, arriva directement de Québec en compagnie des révérends frères.

L'oeuvre consistait à grouper les jeunes garçons de sept ans et plus, la plupart désoeuvrés après les heures de classes ou durant les vacances d'été, et à poursuivre leur formation humaine et chrétienne tout en permettant de meubler leurs loisirs.

A cette époque, il n'était pas question de terrains de jeux car il n'y en avait aucun sur tout le territoire de la municipalité.

Les débuts ne furent pas une sinécure parce que si le Patronage était ouvert, il restait à amener les jeunes à les fréquenter assidûment et ce ne fut pas toujours chose facile.

C'est que l'oeuvre était nouvelle et certains s'interrogeaient, comme ce bambin qui interpella un de ses petits camarades : "Viens-tu au Club de la St-Vincent, ce soir ?" Cette perception fausse de l'oeuvre ne fut certes pas la difficulté la moindre contre laquelle le père Tremblay eut à lutter au tout début.

C'était nouveau, c'était beau; les membres ne manquèrent pas attirés par toutes sortes de choses, dont la curiosité. Cependant, plusieurs manquèrent de persévérance, tant et si bien qu'assez rapidement, une certaine sélection naturelle se produisit : un noyau se formant et regroupant plusieurs de ceux qui, par la suite, devinrent l'élite de la jeunesse maskoutaine.

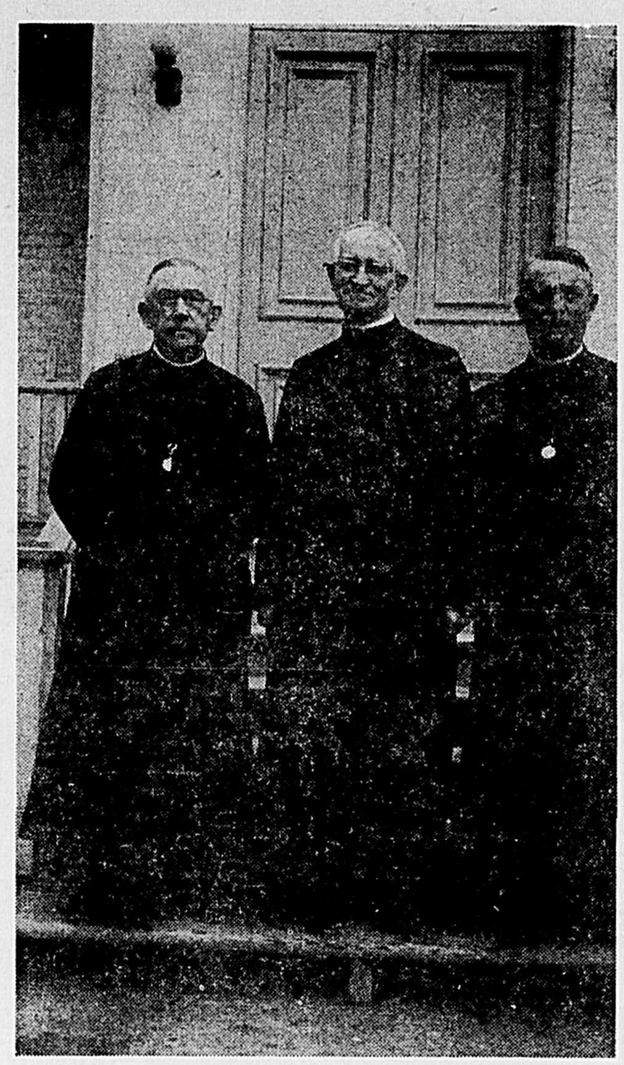

Des figures dont plusieurs se souviennent . . .

De ces souvenirs, je veux souligner ceux qui me concernent plus spécialement: j'avais quatre fils en bas âge et l'aîné entra au Patro, en 1935, alors qu'il n'était âgé que de six ans. Pour la modique somme de 25¢ par mois, durant les vacances d'été, il trouvait au Patro, de 7 h. 30 du matin à 5 heures de l'après - midi, suffisamment de quoi s'occuper et se distraire pendant que nous, ses parents, nous pouvions être tranquilles sur son sort, il était entre bonnes mains. Durant l'année scolaire, il en coûtait 10 sous par mois et les samedis et dimanches se passaient au Patro.

Par la suite, les trois autres emboîtèrent le pas de leur aîné dès qu'ils furent en âge de fréquenter le Patro. Si aujourd'hui, je peux à tous les titres être fier de mes enfants je sais qu'une grande partie en revient à ceux qui travaillèrent au Patro car ils reçurent là un complément de formation qui leur fut plus qu'utile dans leur vie.

Je me rappelle que durant mes moments libres, je leur faisais une visite-surprise et aussitôt, ils s'empressaient de me faire visiter les lieux, chapelle, bibliothèque, salles de récréation et dortoirs, car il y avait aussi des pensionnaires, à $5 par semaine.

Il faudrait aussi rappeler toutes les installations qui avaient été construites pour occuper et former la jeunesse: piscine couverte, terrains de balle, tennis, croquet et musique.... comme nous étions fier de voir déambuler dans les rues de la ville notre fameuse fanfare du Patro.... les gymnuastes, avec les démonstrations de leur savoir-faire données par nos jeunes. Nous étions fier de nos petits gars du Patro et ceux qui en furent témoins n'ont certes pas oublié ce temps.

Penser qu'une oeuvre de la sorte fut souvent méconnue est purement incroyable chez nous.

On fit tellement de misères à nos pauvres frères et pères Saint-Vincent qu'ils durent abandonner, et j'imagine aisément avec quelle tristesse pour eux.

Je n'ai pas à juger qui que ce soit, mais j'ai en ma souvenance des faits vraiment révoltants; par exemple : les religieux qui avaient donné un demi-siècle de leur vie à la communauté maskoutaine furent réduits, durant les dernières années, à mendier pour survivre. Le père Piamondon, supérieur du temps, se faisait aider par le frère Edmond Lafrenière et des jeunes pour parcourir la campagne, en automne, et quêter d'une place à l'autre, ramassant tout ce qu'on voulait bien leur donner.

Un des jeunes en question me rappelait justement, il y a quelque temps, ce temps du Patro en soulignant que c'était tard, l'automne, et que les jeunes bénévoles gelaient tout autant que les carottes.

La camionnette du Patro possède d'ailleurs son histoire elle aussi: c'est grâce aux timbres d'épicerie Gold Star qu'il fut possible d'acheter cette camionnette. Les ménagères se souviennent certainement de l'époque où les enfants collectionnaient ces timbres pour le Patro.

Cette manifestation de solidarité a été souvent effacée par bien d'autres difficultés auxquelles la communauté dut faire face : par exemple, il ne fut jamais question d'accorder d'exemption de taxes sur les établissements du Patro.... et pourtant, il n'y avait rien là de lucratif, et les bâtiments étaient essentiels pour l'oeuvre poursuivie.

En même temps, la ville commençait à mettre sur pied des terrains de jeux qui contribuaient en un certains sens à diminuer la clientèle du Patro, même si l'assiduité fut remarquable durant cette période.

En terminant, une anecdote peu reluisante pour les autorités du temps: le maire d'alors, M. Payan, avait ordonné à la fanfare du Patro d'interrompre sa musique durant la procession de la Fête-Dieu lorsque le cortège passerait devant l'église presbytérienne. C'était vraiment dépasser les bornes car en plus de vouloir semer la pagaille, le maire d'alors usait de son poste pour assouvir sa rancoeur contre les organisations catholiques du genre de celle du Patro. Comme quoi, certaines insultes ne sont pas nées d'hier".

(Cette chronique a été préparée en collaboration avc le poste C.K.B.S, dans le cadre de l'émission diffusée chaque jour entre 11 heures et 11 h. 30).

Et que sont-ils devenus, ces jeunes d'alors . . .

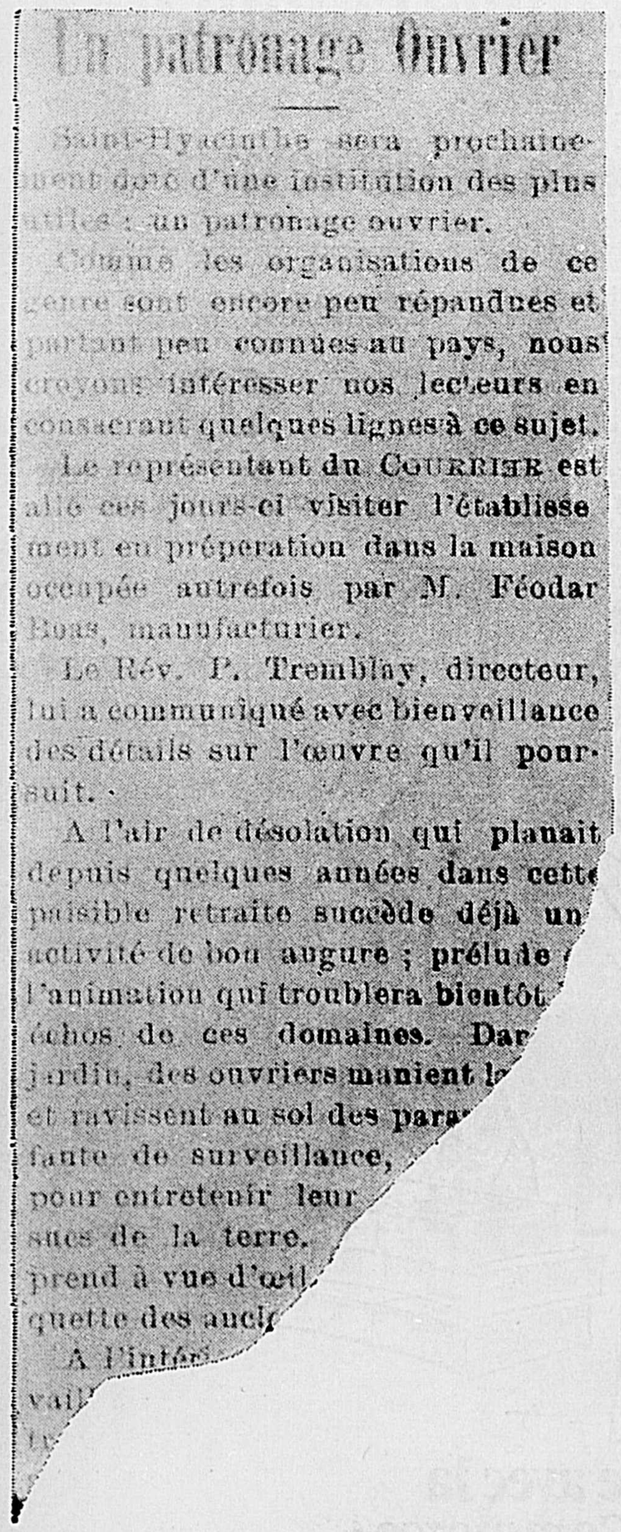

La patronage Ouvrier

Saint-Hyacinthe sera prochainement dote d'une institution des plus utiles : un patronage ouvrier.

Comme les organisations de ce genre sont encore peu répandues et partant peu connues au pays, nous croyons intéresser nos lecteurs en consacrant quelques lignes à ce sujet.

Le représentant du COURRIER est allé ces jours-ci visiter l'établissement en préparation dans la maison occupée autrefois par M. Féodar Rous, manufacturier.

Le Rév. P. Tremblay, directeur, lui a communiqué avec bienveillance des détails sur l'œuvre qu'il poursuit.

A l'air de désolation qui planait depuis quelques années dans cette paisible retraite succède déjà une activité de bon augure ; prélude de l'animation qui troublera bientôt les échos de ces domaines. Dans le jardin, des ouvriers manient la pelle et ravissent au sol des parterres la fante de surveillance, pour entretenir leur sues de la terre. prend à vue d'œil quette des aucl

A l'intér

Une photo qui rappelle des souvenirs complètement disparus. . .

Comme si c'était hier...

Introduction

Aujourd'hui, sur l'emplacement même de l'ancien Patronage Saint-Vincent-de-Paul se dresse la Terrasse du Patro, un ensemble de logis à prix modique construits récemment par la ville de S.-Hyacinthe.

D'une œuvre qui fut certes grandiose à Saint-Hyacinthe, il ne reste plus qu'un nom commémoratif. Et pourtant, durant plus plus d'un demi-siècle, de nombreux jeunes Maskoutains avaient fait de cet emplacement le lieu de rendez-vous par excellence. Le temps passe et les choses changent, mais ce n'est pas sans une nostalgie profonde que plusieurs se remémorent aujourd'hui encore les jours heureux de ce qui fut et reste pour plusieurs : "Le Patro".

Historique

"Un jour, vers les 1905, on apprit à Saint-Hyacinthe que Mgr Decelles, de regrettée mémoire, avait décidé de doter Saint-Hyacinthe d'un "Patronage". Aidé de quelques prêtres dévoués, il parvint à amasser l'argent nécessaire pour l'achat de la maison et des terrains..." où s'élevèrent durant de nombreuses années les bâtiments du Patro . . . "Le bon père Eugène Tremblay nous arriva de Québec, accompagné des RR. FF. Hodiesne, Boivin et Bédard . . . et le Patronage était fondé."

Selon Mgr Choquette, "Au patronage fondé en 1905, on fait la classe à de jeunes apprentis, engagés dans les boutiques de la ville. Ils sont attirés par des jeux et des amusements de toutes les sortes, par des représentations théâtrales, par la musique, par une fanfare qui leur assure un rôle dans les parades et dans les manifestations publiques.

Le Patronage occupe un de nos beaux sites, sur la rue Girouard. Sa maison première, reconnaissable dans l'encadrement d'additions à droite et à gauche, fut habitée et bâtie par notre deuxième maire, l'honorable juge Laframboise. Le juge L.-V. Sicotte y résida aussi quelques années, avant 1870. Ceux d'entre nous qui dépassent la cinquantaine (n.d.l.r. en 1930) y virent après 1876, une profusion de fleurs, de haies taillées, d'arbustes à floraisons successives, tout un enchantement visuel que des chevreuils captifs animaient avec grâce et beauté. M. Jérémie Daignault, marchand d'écorce de pruche, régnait en seigneur sur ces richesses qui, à la surprise de tout le monde, souffrirent la liquidation judiciaire en octobre 1883.

Peu après, un industriel, dont le nom rappelait un personnage de l'Ancien Testament, vint du dehors, avec des promesses prodigieuses, et donna un regain de vie à la propriété. Mais la solitude s'y installa derechef et régna jusqu'au jour, en 1905, où un groupe d'enfants, sous la conduite des Pères et des Frères de Saint-Vincent-de-Paul en prirent possession définitive.

La vie revint aussitôt. La maison des anciens propriétaires fut agrandie, mais les beautés que nous avions admirées restaient effacées. Arbres, arbustes, haies, fleurs, gazon étaient brisés, flétris. Et les choses allèrent ainsi jusqu'en 1927. En cette année, une corne d'abondance se déversa sur le Patronage. Des lampadaires, des sentiers nouveaux, de nouvelles terrasses, avec contre-bas gazonnant merveilleusement, et nombre d'autres améliorations..." (Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe).

Des débuts humbles

Si Saint-Hyacinthe fut la première ville, après Québec, à bénéficier du zèle de la communauté de S.-Vincent-de-Paul, il faut en rendre hommage à Mgr Decelles et au chanoine Duhamel.

Le 8 octobre 1905, une chapelle fut bénite, marquant le début de l'œuvre en terre maskoutaine.

Tous rêvaient depuis longtemps de la mise sur pied d'un centre où les jeunes, qu'ils soient du milieu étudiant ou du milieu ouvrier, trouveraient un complément de formation et des facilités pour occuper leurs loisirs de façon saine et profitable. Aussi, ils souhaitaient une œuvre où les orphelins pourraient trouver une vie familiale ou du moins quelque chose qui puisse s'en approcher le plus possible.

Mgr Decelles avait vu à l'œuvre les religieux de Saint-Vincent-de-Paul et avant de conclure une entente avec les autorités de la communauté, il se porta acquéreur du terrain et de la maison qui servirait de base à son œuvre.

Fondations

- Maison de famille, fondée en 1905, pour recevoir les orphelins;
- Cercle Notre-Dame, en 1905;
- Cercle Saint-Louis-de-Gonzague, 1906;
- Cercle Saint-Anges, en 1920;
- Association des anciens, section Saint-Joseph, 1923;
- Armoiries de l'œuvre, en 1931;
- Monument à Saint-Vincent-de-Paul, 1931.

Constructions

1905 : Chapelle et deux cercles;
1911 : Rallonge de la tour centrale, grande salle, cuisine, réfectoire, dortoir;
1957 : Transformations intérieures (salles C.N.D., Dominique-Savio, gymnase, salle d'étude, salle de communauté;
1930 : Construction de la piscine;
1954 : Salle des anciens et de musique.

* * *

(La semaine prochaine : Une montée en flèche — Fanfare et Clique Maska Grandeur et décadence d'une œuvre)

Martha Adams, qui a choisi l'indépendance, remet à Me Jean-Paul Brault, le président d'élection pour le comté, son bulletin de présentation.

M. Paul Foster en compagnie de différentes personnalités du monde politique.

Le candidat libéral du comté de Saint-Hyacinthe, M. Paul Foster, est ici entouré de jeunes filles qui ont assisté, en grand nombre, dimanche dernier à sa première assemblée publique à Saint-Liboire.

M. Foster qui s'est engagé à consacrer toutes ses énergies en l'avenir de son comté, a choisi, depuis le début de sa campagne, de rencontrer plutôt ses concitoyens par petits groupes.

(Photo Bernard S.-Pierre)

M. F. Ménard au Club des Francs — Le Grand Chevalier de Colomb, M. F. Ménard a prononcé une conférence devant les membres du Club des Francs, réunis à leur souper régulier à La Petite Canadienne. Dans l'ordre, M. F. Ménard, conférencier, et le président du Club des Francs, M. Germain Blanchet, de Saint-Hyacinthe.

Pour la première fois

Une femme au nombre des jurés aux Assises de S.-Hyacinthe

Mme Fernande Bélisle, veuve et commis de bureau de Saint-Hyacinthe, est la première femme à être choisie pour former le jury pour le premier procès des Assises de 1972.

L'appel des candidats pour les Assises criminelles s'est déroulé au cours de la semaine dernière en vue du procès de Pierre Benoit.

Comme le faisait remarquer le juge Philippe Pothier qui préside la Cour du banc de la reine de Saint-Hyacinthe, Mme Bélisle est la première femme à siéger sur un jury dans le district de Saint-Hyacinthe, et la seconde au pays.

Elle n'était pas la seule femme à subir l'interrogatoire en vue de former le "comité des douze"; sept autres personnes du sexe faible figuraient sur la liste, ont été interrogées, mais ont été mises à l'écart par Me Denis Robert, le procureur de la Couronne.

D'autres personnes ont connu le même sort; il y avait en effet plus de 50 personnes qui furent convoquées, en vue de former le jury; il n'y en a eu que douze dont Mme Bélisle, qui retinrent l'attention des avocats et des juges.

vous pouvez combattre l'embonpoint

L'embonpoint est souvent dû à une mauvaise élimination des déchets, par manque d'activités physiques ou par suite d'habitudes alimentaires défectueuses.

Dans ce cas le Thé des Carmélites s'avère très utile parce qu'il active l'assimilation des aliments et facilite l'élimination.

Procurez-vous le Thé des Carmélites chez votre pharmacien.

le Thé des Carmélites

En parlant d'épargnes...

NOTEZ CELLES-CI ET EPARGNEZ!

A&P OEC

OÙ L'ÉCONOMIE COMMENCE

2195, RUE STE-ANNE ST-HYACINTHE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 14 octobre, 1972.

Prix réduit!

SCOTTIES 3 Boites de 200 tissus 2 plis $1.00

TISSUS FACIAUX Blancs, roses, jaunes

PAPIER CIRE CUT-RITE Scott, rechange 3 Rouleaux de 100 pieds $1.00

PAPIER de TOILETTE Toutes les couleurs CASHMERE Pqt de 4 rouleaux 49c

SCOTTOWELS Toutes les couleurs incluant décoratives Pqt de 2 rouleaux 55c

PAIN DE VIANDE HAFNIA 3 Boites 12 oz $1.00

A&P OEC A LES DEUX-DES PRIX RÉDUITS plus DES "Spéciaux Boni"

JUS de TOMATES Bright, qualité de fantaisie Boite 19 oz 19c

TAMPONS À RÉCURER Savon, Heavy Duty, Diamond Pqt de 18 tampons 37c

THE A&P Mélange special Pqt 1 lb 97c

DETERSIF SAIL Liquide (Produit de qualité A&P OEC) Bte plast. 24 oz 45c

FROMAGE GRUYERE Swiss Knight, fondu, portions Pqt 8 oz 55c

PEARL DROPS Poli pour les dents Tube 50 ml. $1.19

FROMAGE KRAFT Fort Cracker Barrel, cheddar Canadien Morceau 12 oz 87c

PAINS PILLSBURY Diner, Cresent Pqt 8 oz 35c

STRETCH'N SEAL Papier plastique Rouleau de 50 pieds 36c

SAUMON Rose Boite 7¾ oz 51c

JUS DE TOMATES Aylmer, qualité de fantaisie Boite 19 oz 19c

PETIT-DEJEUNER Instantane, Carnation Pqt de 10 sachets $1.07 (Pqt de 6 sachets—72c)

RIZ UNCLE BEN Transforme Pqt 3 lb 94c

ALIMENTS CONGELÉS

ORANGE Breuvage, Sunny, congelé 3 Boites 12 oz $1.00

GAUFRES AUNT JEMIMA Congelees Pqt 10 oz 43c

Vente Clark et Green Giant PAR TOUT LE MAGASIN!

SOUPES CLARK Tomates ou légumes PRIX REDUIT! 8 Boites 10 oz 99c

LEGUMES GREEN GIANT Mais en creme, haricots verts coupés, pois sucrés d'été (Prix réduit!) (Au choix) 4 Boites 14 oz 99c

FEVES CLARK Avec porc (Prix réduit!) 4 Boites 14 oz 89c

SOUPES CLARK (Au Choix) (Prix réduit!) 4 Boites 10 oz 69c Champignon, poulet nouille, legume boeuf, boeuf nouille

SAUCE A SPAGHETTI Clark (Prix réduit!) 3 Boites 15 oz 89c

Produits boulangés

Nous n'utilisons que: Le shortening vegetal pur. Le sucre de canne 100% pur. Une forte quantité de lait.

PAIN BLANC Tranché, Jane Parker 4 Pains 24 oz 99c (Prix réduit!)

GATEAU Gâteau 19 oz 39c ESPAGNOL EN BARRE Jane Parker

BRIOCHES A LA CANNELLE Jane Parker Pqt de 8 39c (Epargnez 11c)

BRIOCHES CHELSEA Jane Parker Pqt 1 lb 2 oz 55c (Epargnez 10c)

PAINS aux OEUFS Jane Parker Pqt 1 lb 2 oz 39c (Epargnez 14c)

TARTE AUX PECHES Jane Parker Grande tarte 8 po 24 oz 49c

TARTE AUX CITRONS Jane Parker Grande tarte 8 po 24 oz 49c (Epargnez 10c)

GATEAUX MACARONS Jane Parker à la vanille 3 Pqts de 6 $1.00 (Achetez en 1 pqts Epargnez 29c)

ROTI DE POINTE DE SURLONGE DESOSSE (Prix réduit!) lb $1.19

BIFTECK DE POINTE DE SURLONGE DESOSSE (Prix réduit!) lb $1.29

SPARE RIBS DE PORC CONGELEES (Prix réduit!) lb 88c

Vérifiez nos prix très réduits de chaque jour!

Boeuf de qualité Super-Right

ROTI de CROUPE Désossé lb $1.25

ROTI de COTES PREMIÈRES Prêt pour le four, os "Feather" enlevé lb $1.49

BIFTECKS de COTES Premières lb $1.59

ROTI de PALERON Coupe reguliere lb 75c

ROTIS de COTES Courtes ou croisées lb 89c

BOEUF DE HAUT COTE Frais, haché lb 88c

Viandes cuites et saucisses fumees

SAUCISSES FUMEES Maple Leaf Pqt herm. 1 lb 58c

SAUCISSES FUMEES Maple Leaf Pqt herm. jumele 2 lb $1.08

JAMBON CUIT Maple Leaf, tranché Pqt herm. 6 oz 68c

TOURTIERES Tailleler Pqt 16 oz 94c

SMOKED MEAT Coorsh Pqt de 4 sachets 2 oz 99c

TARTES PIZZAS Coorsh, dos-à dos, pepperoni 12 oz., fromage 10 oz Pqt 93c

Bacon et saucisso!

BACON de COTE Marque Super-Right, tranché Pqt herm. 1 lb 93c

SAUCISSES Maple Leaf, porc et boeuf lb 58c

VIANDE DE SAUCISSE Maple Leaf Pqt 1 lb 53c

FOIE D'AGNEAU Tranche lb 55c

Personne en ville vend de meilleure viande!

Volaille!

CUISSES OU PILONS DE POULET Frais lb 79c

CUISSES DE POULET Fraiches lb 69c

CUISSES DE POULET Congelées Boite 10 lb $4.99

Meilleur achat cette semaine en fruits et légumes!

POMMES DE TERRE Canada no 1, culture du Quebec Sac 10 lb 42c

POMMES McINTOSH Canada de fantaisie, culture du Québec Sac cello 5 lb 59c

CERTIFICAT A&P

S'il vous est impossible de vous procurer l'article annoncé veuillez demander un certificat A&P.

LA PHARMACIE D'ESCOMPTE
DES GALERIES SAINT-HYACINTHE

Pharmacie des Boulevards

Pharmaciens licenciés

JACQUES FORTIER L.P.H.

SONYA DUCEPPE L.P.H.

Esthéticienne-visagiste

MLLE LORRAINE TOURIGNY ev.d.

vous conseillera dans le choix de vos produits de beauté, maquillage, pose de faux-cils et épilation, sur rendez-vous.

SUPER SPÉCIAL

format de 10 capsules

rhumes, sinusites,

rég. $1.59

Spécial **89¢**

ESCOMPTE DE 44%

VI DAYLIN
Sirop vitaminé 16 onces

Rég. $5.00

Extra — Spécial **2.50**

GLYCOBAL
VITAMINES à croquer avec glycérophosphates

format de 100

Rég. $4.95

Spécial **2.89**

Escompte de 39%

PARAMETTE
Sirop vitaminé familial 20 onces

Rég. $4.75

Super spécial **2.98**

CRÉO-RECTAL
Suppositoires pour enfants grippe

REG. $2. — SPECIAL **1.09**

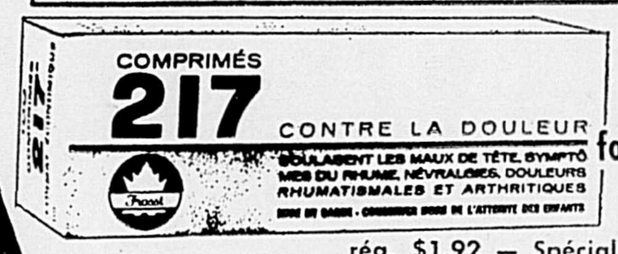

FROSST 217 pour adultes format de 100

rég. $1.92 — Spécial

ESCOMPTE DE 38% **1.19**

VITAMINES MULTIPLES DE WAMPOLE POUR ADULTES

rég. $5.40 — Spécial

FORMAT DE 100

ESCOMPTE 45% **2.98**

EAU EVIAN

à la caisse

Spécial **5.39**

49c LA BOUTEILLE

Paramette comprimés adultes

Approvisionnement de 4 mois (125 tablettes)

rég. $5.95 — Spécial **3.17**

CEPACOL PASTILLES

rég. 89¢ — Spécial **57¢**

Cepacol anesthésiques pastilles

rég. $1.30 — Spécial **99¢**

SELSUN

traitement antipelliculaire

Rég. $2.32

Spécial **1.79**

BAN vaporisateur

désodorisant non parfumé
antisudorifique — ultra sec

rég.: 1.69

Spécial **1.19**

ESCOMPTE 30%

BALSAM "JEAN-PIERRE"

8 ONCES

Spécial **97¢**

LOVING CARE

cache complètement le gris

rég. $2.50 — Spécial **2.09**

SILK AND SILVER DE CLAIROL

embellit et revitalise les chevelures grises ou blanches

rég. $2.50 — Spécial **2.09**

DESENEX POUDRE

contre le pied d'athlète

rég. $1.49 — Spécial **1.19**

DESENEX AEROSOL

rafraîchie les pieds irrités et brûlants

rég. $1.98 — Spécial **1.39**

NOXZEMA

jarre de 6 onces

valeur de $1.98 — Spécial **1.09**

VAPORISATEUR-HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT

à air froid

rég. $25.95 — Spécial **15.98**

SIROP DE CALCIUM SANDOZ, 8 onces

rég. $2.60 — Spécial **1.59**

ESCOMPTE 39%

DESODORISANT SECRET ULTRA SEC

AEROSOL antisudorifique
format de 6 onces
Rég. $1.59 — Spécial **1.09**

ESCOMPTE 31%

NEET, crème épilatoire en tubes

format de 2 onces
(Qualité peau fine)
Rég. $1.35 — Spécial **95¢**

ESCOMPTE 30%

ABSORBINE JUNIOR

12 onces
Douleurs musculaires
pied d'athlète

Rég. $2.50 — Spécial **1.89**

CLEARASIL

crème antiseptique couleur chair ou crème invisible.

Tube de 93¢ — Spécial **79¢**

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 9 heures a.m. à 10 heures p.m.

samedi de 9 heures a.m. à 6 heures p.m.

dimanche de 10 heures 30 à midi 30

LIVRAISON GRATUITE

COMPOSEZ 773-7415

Le Syndicat des Enseignants de Champlain participe à la campagne électorale

"La campagne électorale fédérale prend actuellement une tournure décevante pour les citoyens qui désirent vraiment choisir judicieusement leur prochain gouvernement".

C'est ce qu'a déclaré M. Guy Bisaillon, président du Syndicat des Enseignants de Champlain, lors d'une conférence de presse donnée le 5 octobre en précisant que la campagne ne traite pas actuellement des véritables problèmes qui pourraient intéresser la population.

Par exemple, l'anti-campagne du Parti Québecois amène la plupart des partis fédéraux à traiter des problèmes constitutionnels mais il semble que ces partis profitent justement de la discussion sur cette question pour passer sous silence bon nombre de problèmes majeurs.

M. Bisaillon annonçait à cette occasion que le Syndicat des Enseignants de Champlain allait participer à la campagne fédérale de façon active en obligeant les candidats des huit comtés du territoire à répondre devant la population aux véritables questions qui devraient se poser au cours de la campagne et que le Syndicat entend replacer dans le débat électoral.

M. Bisaillon précisait qu'il n'est pas question, pour le Syndicat de Champlain, de présenter lui-même des candidats lors de ces élections, mais entend plutôt obliger les candidats actuellement en lice à se rapprocher des problèmes locaux que se pose toute la population et particulièrement les travailleurs.

Ce geste se veut une suite logique de l'action qu'a déjà menée le Syndicat des Enseignants de Champlain, par exemple lors de la campagne d'élections dans les commissions scolaires au mois de juin 1972. A cette occasion, le Syndicat avait bien sûr présenté des candidats mais l'objectif premier était de se rapprocher de la population pour discuter de problèmes sérieux et importants comme la loi 27 ou le règlement numéro 7 dans les écoles.

"Cette opération n'a pas pour but, d'expliquer M. Bisaillon, d'en arriver à donner aux membres du Syndicat une directive quant aux candidats ou aux partis à appuyer lors de l'élection du 30 octobre mais les enseignants, comme le reste de la population, devant une campagne orientée sur les problèmes immédiats de la région, sauront surement déterminer leur choix de façon judicieuse".

Pour réaliser cette opération, le Syndicat organisera, d'ici le 30 octobre, des assemblées dans chaquer égion et présentera certains thèmes à la population et aux candidats desquels il exigera des réponses. Chaque assemblée sera appuyée d'un dossier sur un thème et une invitation sera faite à l'ensemble des candidats de se prononcer sur ces questions. Les dossiers eux-mêmes seront orientés sur les situations vécues dans le milieu et les statistiques qui y seront contenues seront élevées dans chacune de ces occasions.

Les thèmes discutés seront les suivants :

1. — Le chômage dans la dimension de la politique générale de main-d'oeuvre, du plein emploi et du recyclage de la main-d'oeuvre, le conflit entre la planification provinciale en matière de main-d'oeuvre et la planification fédérale de services aux chômeurs comme l'assurance-chômage et les cours aux chômeurs ;

2. — Le manque de politique cohérante du Fédéral en ce qui a trait aux subventions aux industries de la région, par exemple la United Aircraft de Longueuil ou SOMA de S.-Bruno. Il est bien évident que le Gouvernement solutionne les problèmes à la pièce ;

3. — Le manque de surveillance du Gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'achat des terres québecoises par des Américains ou des Canadiens de l'ouest. L'abandon des terres par les cultivateurs et l'achat massif de ces terres par les étrangers nécessiteraient sûrement que le Gouvernement définisse les dix ou vingt prochaines années ;

4. — Des problèmes que les citoyens rencontrent tous les jours, par exemple celui du logement sur la rive sud et de l'intervention de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en ce domaine.

"D'autres problèmes pourront bien sûr être soulevés, de déclarer M. Bisaillon, au cours de ces assemblées qui se tiendront de façon régulière et conjointement avec les représentants des autres centrales F.T.Q. et C.S.N. ou des autres syndicats d'enseignants sur le territoire ou avec les mouvements populaires existants."

Bien que le Syndicat de Champlain ne présente pas de candidats et n'appuie aucun candidat, il entend cependant dénoncer l'attitude de certains candidats qui, déjà, ont pris position contre les enseignants ou contre les intérêts défendus par le Syndicat sur l'un ou l'autre des thèmes cités plus haut

Le président Bisaillon croit vraiment qu'il est du devoir du Syndicat de participer ainsi à cette campagne et de mettre ses énergies à la disposition de la population du territoire et de relancer ainsi les discussions sur les véritables au cours de la campagne. De plus, il est important de bien définir ce que doit être un candidat aux élections de ce que doit être également un député. De plus, ce type d'action devrait amener la population à juger les candidats ou les personnes élus à partir de ce qu'ils entendent faire pour régler des problèmes qui les touchent tous les jours et devrait amener également les partis en conséquence à tenir compte un peu plus de ce que la population aura exprimé au cours d'une telle campagne.

Pour une . . .

(Suite de la page A-14)

valent actuellement.

Cependant, dans les faits, il en est bien différent. Certaines expériences témoignent de belle façon que les intérêts, la philosophie, l'opinion et les objectifs de chacun ne correspondent pas nécessairement à ceux de la collectivité.

Les membres des Services aux étudiants, secrétaires, professionnels et cadres constituent, selon la formule proposée par eux, l'atelier d'animation et le directeur des Services aux étudiants exécute tout simplement les décisions du groupe. Ainsi, il n'y a plus de responsable de la gestion du service. La planification, la coordination et l'animation à l'intérieur du Service ne feraient plus partie de la tâche du directeur. Tous planifient, coordonnent et animent, ce qui n'est pas accepté par le Collège.

Toutefois, les Services administratifs préconisent une administration qui fait appel à la consultation et à la participation des membres d'un Service.

Face à ce problème qui survient, et qui disons-le, en est un de Régie interne strictement, tous les Services, de l'enseignement, les Services individuels et collectifs aux étudiants ont toujours été maintenus par les Services administratifs du campus qui souhaitaient le résoudre avec les membres des Services aux étudiants.

Cependant, entre temps, un mouvement desensibilisation des étudiants et des professeurs a provoqué chez ceux-ci, une contestation des structures, la suspension des cours, la convocation de réunions, etc., et empêché une solution du problème, au sein même des services administratifs du campus.

Présentement, le problème est axé sur la reconnaissance (ou la non reconnaissance) de l'autorité.

Bien qu'on veuille le nier, il semble bien que l'on conteste les formes d'administration d'un campus et d'un collège, afin d'obtenir ce qu'une négociation, longue de plusieurs mois, n'a pas donné et que le gouvernement s'apprête à régler par l'émission d'un décret précisant les conditions de travail des enseignants.

Les Services Administratifs du Campus S.-Hyacinthe, du Collège Régional Bourgchemin.

Programme de développement

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation appliquera sous peu un programme spécial d'exploitation rationnelle des terres organiques de la région du sud de Montréal destiné à favoriser une augmentation sensible dans la production et la distribution des légumes à l'état frais et à en prolonger la période de mise en marché.

Ce programme d'aide au développement des cultures maraichères et fruitières de la plaine de Montréal s'inscrit dans plan général de réadaptation de l'agriculture québecoise, aussi bien que dans celui de l'aménagement de la zone périphérique de l'agglomération urbaine de la métropole.

La plaine de Montréal comprend neuf bassins de terre organique d'une superficie totale d'environ 55.000 acres, dont 21.750 acres seulement sont actuellement en production. Ces terres, naturellement vouées à la culture maraichère, représentent ce que le Québec a de plus productif. Leur mise en valeur devrait par conséquent fournir de l'emploi à une main-d'oeuvre nombreuse.

CONTROLE DES EAUX

Jusqu'à tout récemment, le drainage de ces terrs s'est quelque peu fait au hasard, selon les demandes des producteurs et sans plan d'ensemble.

C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture du Québec croit qu'un programme ordonné de contrôle des eaux permettrait d'augmenter de 20 pour cent la productivité des terres déjà cultivées et de récupérer une bonne partie de la superficie actuellement inutilisée et vouée à la destruction par l'action du vent et le phénomène d'oxydo-réduction.

Il propose donc les initiatives suivantes qui peuvent être amorcées dans le plus court délai possible :

— La préparation d'une cartographie des bassins de terres noires, décrivant leur occupation actuelle, les superficies boisées et les possibilités de développement ;

— Une étude des profils des des différents cours d'eau égouttant ces terres noires en vue de déterminer les sites possibles des barrages nécessaires ;

— Une étude des possibilités de modification de la réglementation des cours d'eau concernés ; une étude des moyens d'acquisition des bassins requis pour la construction des barrages et de leurs voies d'accès, et des parties boisées jugées essentielles à la protection des zones de développement.

ENTREPOSAGE ET CONSERVATION

Par ailleurs, l'affectation d'une superficie accrue à la culture maraichère et l'augmentation prévue dans le rendement contribueront à accentuer les problèmes de mise en marché de ces denrées fort périssables.

L'aménagement de facilités d'entreposage et de refroidissement est donc indispensable pour permettre la récolte des légumes au stade idéal de leur croissance et étendre leur mise en marché sur une période mieux adaptée à la demande des secteurs de la consommation.

Dr JACQUES PERRAULT, o.d.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE EN VISION
VERRES DE CONTACT
1706, rue des Cascades
Tél. 774-8048
Saint-Hyacinthe
j.n.o

Vient de paraître
Cet été qui chantait
de Gabrielle Roy
Les éditions françaises
Procurez-vous ce livre immédiatement à la
1872 1972 Librairie Richer
1400, RUE DES CASCADES
TEL. : 773-6621

VENEZ RENCONTRER
SUZANNE LAPOINTE
vendredi 13 octobre
de 1 à 3 heures de l'après-midi
Nous vous offrons à cette occasion des livres de recettes de Suzanne Lapointe
Recettes de maman au prix de $2.00
La cusine de maman Lapointe $2.00
Les recettes de gibiers $3.00

Procurez-vous ces livres et faites-les autographier par Suzanne Lapointe
1872 1972 Librairie Richer
1400, rue des CASCADES SAINT-HYACINTHE
1400, RUE DES CASCADES Tél. 773-6621

JAMAIS DEUX SANS TROIS
La librairie Richer continue à fêter son centenaire
Gagner une Renault 10
vendue par Automobile Limitée
Chaque dollar d'achat vous donne droit à un coupon de participation

Tirage le 30 décembre 1972
Voyez notre Renault 10 en montre à la station Gulf angle Mondor et Calixa-Lavallé
1872 1972 Librairie Richer
1400, RUS DES CASCADES
TEL. : 773-6621

SPECIAL 100e ANNIVERSAIRE
ALBUM DE TIMBRES DU CANADA

Album de timbres du Canada
Rég. $1.69
Spécial
98¢
20% d'escompte
sur les enveloppes de timbres en magasin
1872 1972 Librairie Richer
1400, RUE DES CASCADES
TEL. : 773-6621

Au Campus de Saint-Hyacinthe

Pour une cogestion véritable?

N.d.l.R. — Depuis quelques jours, le campus de Saint-Hyacinthe du CEGEP Bourgchemin est secoué par un nouveau conflit opposant d'une part des membres des Services aux étudiantc, les étudiants et les professeurs et, d'autre part, les Services administratifs et la direction du campus Saint-Hyacinthe du CEGEP régional. Dans le but de permettre à chacun de faire valoir son point de vue, nous publions ci-après des textes résumant les positions de l'une et l'autre parties.

Il faut en finir avec une administration qui est rétrograde

(élèves et professeurs)

Suite au congédiement de Mlle Madeleine Jacques, les élèves et les professeurs du campus de St-Hyacinthe du CEGEP régional Bourgchemin ont décidé d'unir leurs efforts en vue de mettre un terme au genre de relations de travail en vigueur au collège et d'exiger le ré-engagement de Mlle Jacques.

Le Syndicat des professeurs, pour sa part, estime que les relations de travail sont du genre "cavalières et dictatoriales" et tiennent à les dénoncer publiquement.

Le Syndicat des professeurs note que le 29 septembre dernier, l'administration du CEGEP Bourgchemin faisait connaître sa décision de congédier Mlle Madleine Jacques, anuilmatrice dans l'Atelier d'animation des services aux étudiants, à Saint-Hyacinthe, dans les termes suivants : "Le collège ne retient plus vos services, et ce, dès maintenant. Nous vous remercions pour les services rendus".

Les professeurs ajoutent que, le 4 octobre dernier, "la même administration, à savoir M. Henri-Paul Girouard, vétérinaire, par l'intermédiaire de son directeur des Services aux étudiants, à Saint-Hyacinthe, M. Marcel Rathé, en poste depuis 15 jours, recourait à l'intimidation pour contraindre, individuellement, par lettre, les membres de l'Atelier des services aux étudiants. Cette lettre se terminait par ces mots : "Si tu devais décider par la négative, je serais forcé, à regret, de te demander ta démission dans les 24 heures".

Le Syndicat des professeurs du CEGEP Bourgchemin dénonce ce genre de relations de travail et veut, pour sa part, "en collaboration avec le milieu, mettre un terme aux affrontements spectaculaires et finalement stériles" par des mesures d'ordre pédagogiques qui seront mises en vigueur dans les prochains jours. Les professeurs ont ainsi accepté à l'unanimité lors de leur dernière assemblée générale, quatre propositions concrètes.

Les étudiants ont adopté sensiblement la même ligne de conduite au cours de leur dernière assemblée générale.

Les principales étapes préliminaires du conflit s'établissent comme suit :

1. 6 juin 1972 : suite à la démission du directeur des Services aux étudiants, un projet d'expérimentation de gestion en collégialité a été présentée par l'équipe à la régie administrative du Collège régional Bourgchemin.

2. 12 juin : réponse de l'administration.

3. 5 juillet : nomination de Claude Choinière comme intérim.

4. 6 juillet et 7 août : réunion du jury de promotion au poste de directeur adjoint/vie étudiante.

5. Présentation du Projet PLIC (projet de libération individuelle et collective) aux étudiants durant les journées d'inscription (14 au 16 août).

6. 24 août : Convocation de M. Gilles Chauvin à la firme d'évaluation Mahoney et Leblanc.

7. 25 août : M. Chauvin refuse de se présenter à la firme.

8. 12 septembre : arrivée du directeur adjoint de campus/vie étudiante.

9. 18 et 20 septembre : réunion de l'atelier et du directeur adjoint : rapport d'interim et suites à donner au projet PLIC et fonctionnement de l'atelier.

10. 25 septembre : le directeur adjoint propose un cran d'arrêt sur l'expérience de l'atelier jusqu'en janvier 1973 et reprise du travail comme auparavant.

11. 26 septembre : rencontre entre le directeur adjoint et l'atelier.

12. 27 septembre : rencontre de l'atelier avec la régie interne du campus.

13. 28 septembre : journée pédagogique; réunion de l'atelier et du directeur adjoint : position définitive. Madeleine Jacques propose (?) que le directeur adjoint quitte immédiatement les locaux pour permettre de poursuivre. Unanimité de l'atelier. Convocation de Madeleine Jacques chez le directeur pour le lendemain.

14. 29 septembre : rencontre comme prévue : Mlle Jacques est congédiée.

15. 2 octobre : parution de la lettre de Madeleine Jacques.

16. 3 octobre : assemblée générale des étudiants; rencontre avec membres de l'atelier et administration; résolution : "exigent la reconnaissance officielle de l'Atelier d'animation avec tous ses membres initiaux".

Assemblée du syndicat des professeurs : exige que l'expérience puisse se poursuivre sans ntrave et la réinstallation de Mlle Jacques, avec tous ses droits et privilèges, incluant la permanence, avant le 5 à midi.

17. 5 octobre : M. Rathé demande à chaque membre du service aux étudiants de reviser sa position ou sinon de démissionner.

Non-renouellement de contrat

Depuis le début du conflit qui règne au campus Saint-Hyacinthe du Collège régional Bourgchemin, plusieurs versions ont été données quant au non-renouvellement du contrat de l'animatrice des activités socio-culturelles, soit par les étudiants ou par les professeurs.

A ce stade, les services administratifs du campus croient qu'il est important de faire connaître de quelle façon exactement le tout s'est déroulé.

Le premier janvier 1972, le Collège régional Bourgchemin engageait une animatrice socio-culturelle attachée aux services aux étudiants du campus Saint-Hyacinthe. En conformité avec les clauses contractuelles de l'animatrice, le Collège lui faisait part de son intention de ne pas renouveler son contrat le 22 septembre 1972.

Cette décision faisait suite à une considération des services rendus par l'animatrice au campus. Cette même considération a incité le campus et par le fait même, le Collège, à mettre fin audit contrat.

Dans toute organisation structurée, de telles décisions doivent être prises, snion il en résulte des difficultés de fonctionnement, un rendement réduit du personnel, des relations inter-personnelles et inter-services déficientes etc....

En ces circonstances, les services administratifs ont pris la décision qu'ils croyaient être pour le plus grand bien de l'institution.

N.B. — Voici un extrait du contrat signée entre l'animatrice et le Collège :

"Si le présent contrat est le premier que l'employé(e) ci-haut nommé signe comme membre du personnel de cadre ou professionnel du Collège de Saint-Hyacinthe, le contrat est d'une durée d'un (1) an et est renouvelé automatiquement à moins d'avis contraire donné par le Collège à l'employé, au moins quatre-vingt-dix jours (90) avant l'expiration du présent contrat".

De la nécessité d'une autorité et des demi-vérités!

(Services administratifs)

Depuis déjà quelques jours, le campus de S.-Hyacinthe du Collège régional Bourgchemin éprouve des difficultés de fonctionnement.

Jusqu'à maintenant, les Services administratifs du campus ne se sont prévalu des "media" d'information pour adresser leurs points de vue à la population du CEGEP et du milieu. C'est dans cette perspective que le présent communiqué a été rédigé, *et aussi parce que depuis* le début du conflit, des informations ont été tronquées, des demi-vérités ont circulé, enfin des phrases et des documents tirés hors-contexte ont été rendus publics et ont contribué à fausser les faits.

En juin 1972, à las uite de ladémission du directeur des Services aux étudiants, les membres dudit service présentaient au Collège, un projet de gestion en collégialité, refusant par le fait même son remplacement. En se référant aux principes fondamentaux des sciences administratives, le projet comme tel n'a pas été accepté et le poste de directeur des Services aux étudinats, qui existe à travers le réseau des Collèges du Québec, a été ouvert au campus de Saint-Hyacinthe.

Un jury depromotion a été constitué et le processus des élection, pour le choix d'un directeur, a été mis en marche, jusqu'à la nomination qui eut lieu au début de septembre 1972.

Entre temps, les membres des Services aux étudiants ont conçu l'atelier d'animation et un mode de gestion en collégialité. Celui-ci, devons-nous ajouter, tel que préconisé par les membres du Service, est décisionnel.

Les Services administratifs, quant à eux, proposaient une forme decollégialité qui est exactement le même que l'autre, sauf qu'elle est consultative au lieu d'être décisionnelle. Les Services administratifs croient pour leur part, qu'après avoir consulté les groupes et les individus à *l'intérieur d'un service*, quelqu'un doit prendre une décision, ceci dans un but d'efficacité administrative.

Le mode de fonctionnement arrêté par les membres du Service aux étudiants, place tout le personnel sur un même pied et les décisions sont prises en collégialité, soit par tout le monde en même temps et personne en particulier, éliminant tout de go la notion de responsabilité individuelle desd écisions prises et des conséquences de celles-ci, la remplaçant par une responsabilité collégiale, évidemment impersonnelle et imprécise, qui rend ionpérante une gestion saine.

Au point de vue des principes, ou même quand on demeure au stade de la discussion philosophique, la forme de gestion préconisée par les membres des Services aux étudiants se défend bien, est intéressante et incite à la remise en question des méthodes de gestion qui pré-

(Suite à la page A-13)

(Photo Bernard S.-Pierre)

M. John Brochman, président de l'Association des Etudiants du CEGEP de Saint-Hyacinthe (AESCH), s'adresse aux étudiants réunis le vendredi 6 octobre au Centre culturel, en marge de l'affaire Madeleine Jacques.

TAPIS-PRELARTS-TUILES AU PRIX D'ENTREPÔT

Epargnez jusqu'à 40% sur vos nouveaux couvre planchers

Méthode d'achat à l'entrepôt : vous apportez vos mesures, choisissez, achetez, payez et apportez. Nous mettrons la marchandise dans votre auto ou vous la livrerons rapidement et économiquement.

EXEMPLE: Spéciaux d'ouverture

Tuile Vinyl
12" x 12" première qualité
Valeur rég. 25¢
Prix d'entrepôt 15¢
ECONOMIE 10¢ SUR CH. TUILE

VERITABLE **Ozite**
Tapis (needle punch) pour usage extérieur et intérieur. Choix de couleurs. 12 pieds de largeur.
Val. rég. $3.49
Prix d'entrepôt 2.59
ECONOMIE 90¢ PAR VERGE

Vinyl coussiné
Fameuse qualité, facile d'entretien, ne marque pas, moëlleux et confortable, 9' et 12' de largeur, (légèrement imparfait).
Val. rég. $3.49
Prix d'entrepôt 1.98
ECONOMIE $1.51 P. VERGE

Tapis nylon
Luxueuse moquette, deux tons, motif en relief, dos de caoutchouc, convient pour tout genre d'appartement.
Val. rég. $6.25
Prix d'entrepôt 4.95
ECONOMIE $1.30 P. VERGE

Pour service et estimation à domicile, composez 773-5334
Nous vous apporterons tous les échantillons.

SALLE DE MONTRE : Visitez notre salle d'échantillons pour un choix facile et judicieux de vos couvre-planchers.
Vaste assortiment de qualité réputée telle que ARMSTRONG, OZITE, BIGELOW, BURLINGTON, etc.

ECONOMISEZ – ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'ENTREPOT de couvre-planchers

TAPIS GAÉTAN THÉRIAULT ENR.
SPÉCIALITÉ DE COUVRE-PLANCHERS, TAPIS, PRELARTS, TUILES
1005, rue des Cascades (angle Saint-Michel) Saint-Hyacinthe Tél. 773-5334

Terme facile si désiré.
36 mois pour payer.
90 jours sans intérêt.

Disques-T'en pense... avec RICHARD LOISELLE

FLASH-POP

Robert Charlebois vient de sortir un nouveau disque. C'est un 45 tours sur étiquette Barclay, et en anglais, s'il vous plaît. Les titres sont : "Halloween in Hollywood" et "The greatest Idea". Je n'ai pas eu le temps d'écouter beaucoup le disque mais à la première audition ça ne m'a pas emballé. Enfin, au cours de la semaine, je vais écouter le disque une couple de fois et je pourrai vous en faire une meilleure critique dans les semaines à venir.

* * *

Il est question que Ringo Starr tourne un film bientôt en compagnie de Nillson. Le film serait une histoire de vampire au XXe siècle, comme on connaît Ringo pour être un passionné de films d'horreur, on n'est pas surpris de son choix.

* * *

La musique rock marche très fort au Japon, la preuve, le groupe Emerson Lake and Palmer était récemment en spectacle là-bas. Ils durent quitter la scène à toute vitesse parce que des centaines de fans envahissaient la scène. Jethro Tull a également connu beaucoup de succès, celui-ci d'ailleurs présente à chaque spectacle des versions de plus en plus longues de "Thick as a Brick" tandis que les "road-managers" se déguisent en gorilles.

* * *

Saviez-vous que Mick Jagger avait un frère, et que celui-ci préparait un album produit par Mick. Le frère du célèbre Rolling Stones s'appelle Chris Jagger.

* * *

David Bowie est de plus en plus fort en Europe, mais comme toujours le succès tarde à se faire connaître en Amérique. Il reste que son plus récent album chez RCA est un petit chef-d'oeuvre.

* * *

Georges Harrison est présentement en studio et a enregistré un album qui devrait sortir dans les environs de Noël. Mais on parle d'un album double de "Wings" (groupe de Paul McCarteney) qui devrait sortir avant celui de Georges Harrison.

* * *

Jeff Beck est à former un autre groupe, et cette fois-ci avec deux ex-membres de Cactus soit : Tim Bogart et Carmine Apicce. Jeff Beck se dit très heureux, puisqu'il attendait cette union depuis longtemps.

* * *

Comme vous le savez, les Rolling Stones ont récemment donné une série de concerts en Amérique et en Europe : en voici le bilan. Ils ont donné 53 concerts entre le 3 mars et le 26 juillet. Chiffre d'affaires total : 4 millions de dollars. 750,000 personnes ont vu le spectacle des Stones. Les 70 pour cent de cette somme vont à la Rolling Stones Entreprise. Leur manager, Peter Rudge a dit qu'il y avait une autre tournée mais moins longue cette fois-là.

* * *

Riverson est un nouveau groupe montréalais formé de deux anciens membres de Mashmakhan, Rayburn Blake et Brian Edwards, ainsi que de Franky Hart (ex-freedom). Le groupe sortira bientôt un album sur Columbia, qui présentera les compositions du groupe.

* * *

Dave Cousins membre du groupe Strawbs est à préparer un album solo, sur disque A & M. Le titre de ce disque "Two Weeks last Summer". En parlant de Strawbs, on parle d'un retour du groupe en décembre ou janvier. C'est à espérer.

* * *

Shawn Phillips sera en spectacle à Montréal les 27, 28 et 29 octobre. Ce que vous ne savez pas c'est que les trois spectacles sont à guichet fermé et qu'on a dû ajouter une représentation supplémentaire samedi soir à 10 heures. Au moment où vous lirez ces lignes le quatrième spectacle sera sûrement à guichet fermé lui aussi. C'est donc dire que Shawn Phillips est très populaire au Québec. On nous promet d'ailleurs un nouvel album pour novembre.

* * *

Je ne sais si vous le savez, mais Cat Stevens sera à Toronto le 11 novembre prochain au Massey Hall. Et il ne viendra pas à Montréal, du moins pour le moment ce n'est pas officiel. Je suis à écouter le nouvel album de Cat Stevens. En plus de jouer de la guitare acoustique, il joue de la mandoline électrique, du "synthesizer" de la guitare espagnole, de l'orgue et des percussions. On retrouve près de lui, comme musiciens : Gerry Conway, Alun Davise, Jean Roussel et Alan James. L'album a été produit par Paul Samwell Smith. J'ai bien hâte d'entendre cela.

* * *

Il y a également deux groupes qui seront de passage au Canada bientôt : America qui sera à Vancouver le 15 octobre et un peu plus près de nous, le groupe Yes qui sera au Maple Leaf Garden de Toronto et à l'Université de Waterloo, mais la ville de Waterloo en Ontario. En ce moment aucune date n'est mentionnée pour Montréal, espérons que leur tournée s'arrêtera à Montréal.

* * *

Notre illustre Michel Pagliaro vient de changer de maison de disques, il travaillera maintenant pour les disques RCA. Un album s'intitulera "Pag". J'ai entendu une des pièces de l'album : "J'entends frapper", et c'est dans le bag habituel de Pagliaro. La compagnie des disques RCA est très fière de leur acquisition mais M. Pagliaro leur a coûté très, très cher...

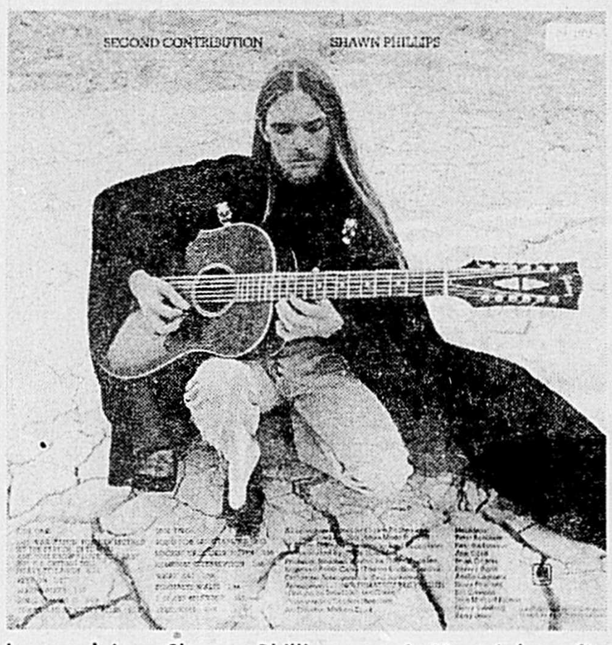

Le populaire Shawn Phillips sera à Montréal en fin d'octobre.

* * *

Je parlais plus haut de Shawn Phillips. N'oubliez pas que ce soir, François Giroux nous présentera un spécial d'une heure sur la musique de Shawn. Donc entre 7 heures et 8 heures ce mercredi soir, spécial d'une heure sur Shawn Phillips à CKBS.

* * *

ELLISON

Comme la vague des groupes pop semble revenir au Québec, il est normal que l'on demande une nouvelle production de disques. Le plus récent, le plus nouveau de ces groupes s'appelle Ellison et nous vient de Montréal. Ils viennent de faire paraître un album pour le compte de la Maison Suprême.

Il est difficile de faire la critique d'un groupe québecois. Poprquoi ? Parce que nos groupes ont des albums beaucoup plus faibles que ceux des Américains. Remarquez que ça n'est pas de leur faute, avec le petit marché que peut avoir la musique rock québecoise.

Parlons un peu de ce disque, il faut dire qu'on n'a pas investi beaucoup sur la pochette du disque, elle n'est pas très originale. La musique du groupe donne dans le "heavy" moyen.

On peut féliciter le groupe de ne faire que de leurs compositions, mais par contre on peut leur reprocher d'avoir oublié qu'il y avait des francophones au Québec. Surtout que les musiciens sont tous français.

En somme, il ne faut pas être trop sévère, étant donné que les moyens ne sont pas très élevés. Achetez ce disque ça contribuera peut-être à faire augmenter la qualité des futurs disques rock québecois.

Région du Richelieu

Drainage souterrain et nivellement des terres

Quelque 300 agriculteurs de la région du Richelieu participaient dernièrement à une journée d'information sur le drainage souterrain et le nivellement des terres.

Organisée par les spécialistes du bureau régional agricole du Richelieu, la rencontre s'est déroulée à la Station de recherches de Saint-Hyacinthe et dans deux fermes de la région.

Au premier endroit, un professeur de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval a profité de l'occasion pour démontrer l'effet du contrôle de la nappe d'eau à différents niveaux sur les rendements de certaines cultures comme le maïs, les céréales, le soya et la luzerne.

M. Gilbert Sylvestre, agronome et ingénieur, donnait ainsi les résultats d'une expérience qui se déroule à la station depuis trois ans.

M. Sylvestre a aussi procédé à l'opération et à la démonstration d'une pompe flottante à fort débit (300 à 700 gallons/minute) d'un poids de 62 livres, qui ne requiert aucun amorçage et dont le moteur de 3 chev.-vapeur ne consomme qu'une pinte d'essence à l'heure.

A Ste-Rosalie, sur la ferme de M. Léon Desautels, l'assistance a, par ailleurs, pu comparer les résultats obtenus en culture industrielle selon différents espacements de drains.

Les animateurs ont insisté sur l'importance du nivellement et de la rotation des champs.

A Saint-Barnabé, sur la ferme de M. Lucien Beaudry, des agriculteurs ont fait part de l'efficacité du système de drainage souterrain installé sur leur ferme suivant les tests de perméabilité et les recommandations effectuées par l'équipe de M. Sylvestre.

L'écartement des drains installés chez ces cultivateurs variait de 27 à 240 pieds.

Les différents témoignages ont permis de conclure que l'espacement des drains ne dépend pas nécessairement de la texture du sol, mais bien plutôt du type de formation géologique et de la porosité que l'on peut identifier à l'aide de tests.

Le règlement des pneus à crampons

Avec la venue de l'automne, le ministère de la Voirie rappelle que l'utilisation des crampons est défendus en tout temps sur les voitures d'un poids, à vide, de 5,000 livres ou plus.

Du 15 octobre au 15 avril ils sont déconseillés sur les véhicules de poids moindre circulant en ville, et tolérés sur ces mêmes voitures en milieu rural.

De plus pour des raisons de sécurité, il est interdit de circuler sur les routes alors que les seules roues avant sont munies de crampons, ou encore alors qu'une seule roue à l'avant ou qu'une seule roue à l'arrière est munie de tels crampons.

Aidez quelqu'un à revivre!
Soyez donneur de sang de la Croix-Rouge

Zeller's GALERIES SAINT-HYACINTHE
SUPER-VEDETTES
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 12, 13, 14 OCTOBRE

POUR LE CHASSEUR
Cartouche pour calibre 12
plomb #4-5-6
PRIX ZELLER'S $1.96 SPECIAL 1.73

POUR DAMES
MANTEAUX SPORT
modèles variés en lainage uni ou plaid
avec ceinture, taille 7 à 15 ans
PRIX REG. $23.96 18.13

Blazer pour dames
en polyester et coton, motif à carreaux, taille 5 à 13 ans
PRIX REG. $15.96 SPECIAL 11.13

ENSEMBLE PANTALON POUR DAMES
en velours cotelé et plaid
taille 7 à 15 ans
PRIX REG. $16.88 SPECIAL 13.13

SAMEDI JOURNEE BOULE DE NEIGE
GAGNEZ UN BON D'ACHAT DE
$400.
Si vous avez un compte de crédit actif avec ZELLER'S des Galeries St-Hyacinthe. Rien à acheter, demandez vos bons de participation à nos caissières.
TIRAGE TOUS LES SAMEDIS A 4 h. 30
Vous devez être présent lors du tirage
Si le montant n'est pas réclamé nous ajoutons $200. la semaine suivante.
L'heureux gagnant recevra la moitié du montant Boule de Neige s'il ne possède pas un compte actif avec ZELLER'S.

Oreillers de "Foam"
non-allergique et confortable
PRIX REG. $1.26 SPECIAL 93¢

Pour fillettes taille 4 à 6x
Blouses en coton 'perma press' manches trois-quarts
Couleurs : blanc avec bordure aux manches et au cou, rose, jaune ou bleue
PRIX REG. $2.92 SPECIAL 2.13

Peinture Latex
pour intérieur et extérieur
ligne 1600
PRIX REG. $3.98 SPECIAL 2.93

Désodorisant à vaporiser de marque Zeller's
régulier et antisodorifique
Rég. .88¢ spécial
2 POUR $1.

Zeller's SH galeries st-hyacinthe
3300, BOULEVARD LAFRAMBOISE
SAINT-HYACINTHE, P.Q.
Utilisez notre plan de crédit afin de profiter de nos "Super-Vedettes".

GROS LOT DE

$10,000.00

2 VOYAGES DANS LE SUD

POUR 2 PERSONNES

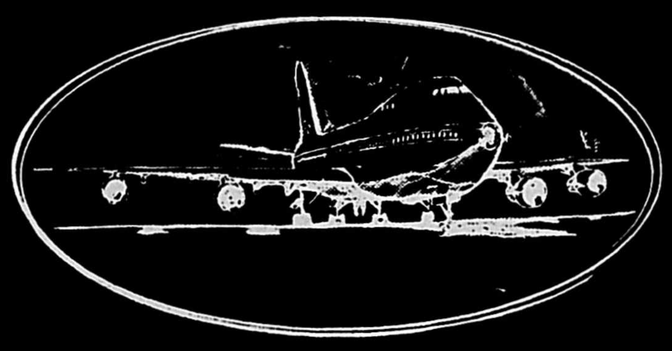

PLAZA

MASKOUTAINE INC.

1 MAGNIFIQUE AUTOMOBILE

3 SPLENDIDES AUTOS-NEIGE

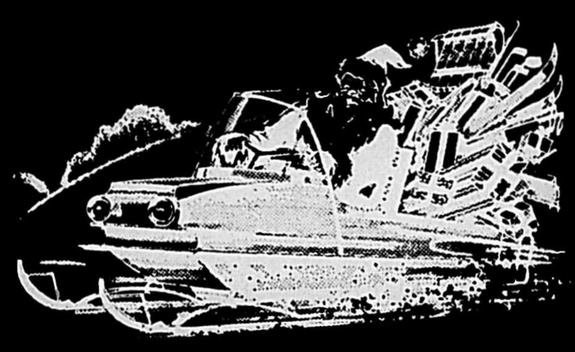

"FAIS QUELQUES PAS SUR LA PLAZA"

LES MARCHANDS MEMBRES DE LA PROMOTION VOUS REMETTRONT VOS COUPONS DE PARTICIPATION... DEMANDEZ-LES!

QUATRE VASTES STATIONNEMENTS À VOTRE DISPOSITION